



**ÉTUDE SUR L'ANALYSE DE
L'IMPLANTATION DE LA MESURE
15023 « À L'ÉCOLE, ON BOUGE! »
(AN 1)**

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Sylvain Turcotte, Ph. D.
Félix Berrigan, Ph. D.
Sylvie Beaudoin, Ph. D.
Tegwen Gadais, Ph. D.

Salem Amamou, M. Sc.
Laurence Beaulieu
Mélina Bernier, B. Sc.
Léo Bessette, M. Sc.
Mathieu Bisson
Brigitte Caselles-Desjardins, M. A.
Justin Charron
Emerick Coulombe
Jolaine Desautels, B. Sc.
Marie-Maude Dubuc, M. Sc.
Robin Dufour
Seira Fortin-Suzuki, M. Sc.
Tania Garand
Catherine Gignac, M. Sc.
Karolane Girard
Alex Grand'Maison
Lyane Gravel
Stéphie Lamothe
Michel Lamoureux
Maxime Langevin
William Lemieux
Claudiane Marc-Aurèle
Paul Mercier-Ross
Marie-Christine Morin
Marie-Pier Morin-Lachance

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
PROJET DE RECHERCHE (AN 1)	11
1. Mise en contexte	11
2. Méthodologie.....	13
2.1 Échantillon.....	13
2.2 Participants	15
2.3 Méthodes de collecte des données.....	19
2.4 Analyse des données.....	20
2.5 Considérations éthiques.....	22
3. Résultats - Entrevues et groupes de discussion	23
3.1 Les caractéristiques des élèves	24
3.2 L'environnement bâti et l'équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	25
3.2.1 L'environnement bâti	25
3.2.2 L'équipement.....	28
3.3 Les caractéristiques des intervenants scolaires.....	29
3.3.1 Les perceptions de la mesure	30
3.3.2 Les rôles joués par les différents acteurs	30
3.3.3 La motivation à s'engager dans la mesure.....	34
3.3.4 Les conditions de travail.....	35

3.3.5 Le climat de travail	39
3.4 Le processus d'implantation	39
3.4.1 La planification de la mise en œuvre	39
3.4.2 Les stratégies de mobilisation de l'équipe-école	41
3.5 La formation, la documentation et l'accompagnement	42
3.6 Les caractéristiques de l'intervention	43
3.6.1 Les moyens mis en œuvre	44
3.6.2 La nature des activités	46
3.6.3 La planification des activités	48
3.6.4 Le degré de satisfaction face à la mise en œuvre	50
3.7 La réussite scolaire et autres effets	53
4. Résultats - Accélérométrie	55
5. CONCLUSION	60
5.1 Faits saillants des entrevues et des groupes de discussion	60
5.2 Faits saillants de l'accélérométrie	63
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	64
ANNEXE A – guide d'entrevue	66
ANNEXE B – guide du groupe de discussion (intervenants)	69
ANNEXE C – guide du groupe de discussion (élèves).....	72
ANNEXE D – variables - entrevue	74
ANNEXE E – variables – groupe de discussion (intervenants)	79
ANNEXE F – variables – groupe de discussion (élèves).....	84

ANNEXE G – approbation éthique.....	88
-------------------------------------	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Régions administratives des établissements d'enseignement des participants	13
Figure 2 : Caractéristiques de l'environnement bâti	26
Figure 3 : Caractéristiques de l'équipement.....	28
Figure 4 : Rôles des enseignants en EPS et du comité	31
Figure 5 : Rôles de la direction.....	32
Figure 6 : Rôles des titulaires	33
Figure 7 : Motivation à s'engager	33
Figure 8 : Conditions facilitantes des enseignants en EPS et des membres du comité	36
Figure 9 : Conditions de travail des titulaires - Défis et obstacles	37
Figure 10 : Planification de la mise en œuvre	40
Figure 11 : Stratégies de mobilisation de l'équipe-école	42
Figure 12 : Moyens mis en œuvre	44
Figure 13 : Nature des activités	47
Figure 14 : Planification des activités	48
Figure 15 : Réussite scolaire et autres effets	54
Figure 16 : Moyennes de minutes quotidiennes d'activités à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée par école pour les collectes de données T0 et T1.....	57

Figure 17 : Intensité des activités par cycle..... 58

Figure 18 : Intensité des activités selon le genre 59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Objectifs ciblés	10
Tableau 2. Portrait des établissements d'enseignement primaire participants	14
Tableau 3. Portrait des participants aux entrevues	16
Tableau 4. Portrait des participants aux groupes de discussion	17
Tableau 5. Portrait des écoles ayant participé au T0 et au T1	55
Tableau 6. Minutes d'activités physiques à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée	56

INTRODUCTION

Ce projet de recherche est issu de l'obtention d'une entente de services avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du gouvernement du Québec. Plus particulièrement, il est question de l'analyse de l'implantation de la mesure 15023 « À l'école, on bouge! » pour les années scolaires 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement. Cette mesure est implantée depuis l'automne 2017 et a pour but d'offrir au moins 60 minutes d'activités physiques par jour à l'ensemble des élèves d'une même école. Plus particulièrement, l'objectif de cette mesure est de soutenir les équipes-écoles pour qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation que dans les interventions, et que l'intégration quotidienne d'au moins 60 minutes d'activités physiques soit maintenue au-delà de la durée de l'aide financière prévue, soit une période de trois années (Gouvernement du Québec, 2019).

Dans le contexte de mise en œuvre de cette mesure dans les écoles primaires, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur souhaite documenter son implantation au sein d'un petit nombre d'écoles sur une période de cinq ans. Ce mandat a été confié aux chercheurs de la Chaire de recherche Kino-Québec sur l'adoption d'un mode de vie physiquement actif en contexte scolaire de l'Université de Sherbrooke. Plus particulièrement, cette recherche de nature descriptive compte répondre aux trois objectifs qui sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1
Objectifs ciblés

An 1
Identifier et décrire les facteurs influençant l'implantation de la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> »;
Identifier et décrire les perceptions des intervenants scolaires et des élèves en lien avec l'implantation de la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> »;
Caractériser la pratique d'activités physiques des élèves engagés dans les écoles implantant la mesure 15023 « <i>À l'école, on bouge!</i> ».

PROJET DE RECHERCHE (AN 1)

1. MISE EN CONTEXTE

Au cours des dernières années, les données scientifiques ont montré que le niveau d'activité physique des jeunes canadiens d'âge scolaire a chuté de façon significative, entraînant des conséquences néfastes sur leur santé et leur bien-être. Les directives canadiennes de 2018 en matière d'activité physique de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) préconisent, pour les jeunes de 5 à 17 ans, la pratique d'au moins 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité moyenne à élevée comprenant une variété d'activités aérobies ainsi que l'intégration, au moins trois jours par semaine, d'activités physiques d'intensité élevée et d'activités permettant de renforcer les muscles et les os. La SCPE recommande également d'être actif plusieurs heures par jour par le biais d'une variété d'activités physiques d'intensité légère structurées et non structurées, en limitant à un maximum de deux heures le temps de loisirs quotidiens devant un écran et en réduisant au minimum les périodes prolongées en position assise. Les données actuelles montrent que seulement 35 % des élèves canadiens d'âge scolaire sont suffisamment actifs pour atteindre les recommandations de 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à soutenue par jour (ParticipACTION, 2018). Cette situation n'est pas unique au Canada, alors qu'une récente étude menée par l'Organisation mondiale de la santé montre que les élèves âgés de 11 à 17 ans, un peu partout dans le monde, ont un niveau d'activité physique insuffisant (Guthold, Stevens, Riley et Bull, 2019). Pourtant, la pratique régulière d'activités physiques fait consensus dans la littérature scientifique en ce qui a trait à ses bienfaits, entre autre pour contrer les risques de certaines maladies chroniques liées à l'obésité, comme le diabète de type II et les maladies cardiovasculaires (OMS, 2014).

L'environnement scolaire est identifié comme un lieu privilégié afin de proposer une variété d'interventions ciblant une augmentation de la pratique d'activités physiques des jeunes (McMullen et al., 2015). Selon plusieurs auteurs, ces interventions doivent s'intégrer dans

une vision globale et concertée reposant sur une approche ciblant différents déterminants (CDC, 2017; Naylor et al., 2015). À ce sujet, Siedentop (2009) mentionne qu'il existe peu d'études décrivant les caractéristiques d'implantation de ce type d'approche en milieu scolaire. Pour Durlak et DuPre (2008), il devient prioritaire de s'intéresser aux caractéristiques d'implantation de ces interventions.

Puisque la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » est implantée depuis l'automne 2017, il apparaît pertinent d'en évaluer l'implantation, alors que l'objectif de cette mesure est de soutenir les équipes-écoles pour qu'elles s'engagent dans un changement de pratiques, tant dans l'organisation que dans les interventions. Cette recherche est directement en lien avec la nouvelle *Politique de l'activité physique, du sport et du loisir* (Gouvernement du Québec, 2017), à savoir de mettre en place les conditions optimales pour favoriser la pratique de l'activité physique auprès des populations. À l'intérieur de cette politique, une attention particulière est donnée pour les jeunes d'âge scolaire afin de favoriser l'expérimentation d'une variété d'activités physiques pour leur permettre d'adopter un mode de vie sain et actif. En documentant l'implantation de cette mesure, il sera possible d'identifier les enjeux sous-jacents à cette implantation à partir des particularités propres à cette mesure et de statuer sur les possibilités d'atteindre les recommandations en matière d'activité physique, soit d'amener l'ensemble des élèves à être physiquement actif au moins 60 minutes par jour en contexte scolaire.

La méthodologie de cette étude sera d'abord détaillée dans la prochaine section du rapport et sera ensuite suivie des résultats de l'analyse des données. Une conclusion permettra de mettre à l'avant-plan les faits saillants de ce rapport de recherche.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section sur la démarche méthodologique décrit les quatre éléments suivants, à savoir : 1) l'échantillon; 2) les participants; 3) les méthodes de collecte des données utilisées ainsi que 4) la démarche d'analyse des données privilégiée.

2.1 Échantillon

Notre échantillon est constitué de 21 établissements d'enseignement primaire (15 écoles à leur première année d'implantation de la mesure et 6 écoles à leur deuxième année) répartis dans 13 commissions scolaires provenant de 9 régions administratives différentes. La figure suivante illustre la répartition des établissements d'enseignement primaire participant à la recherche selon les régions administratives du Québec.

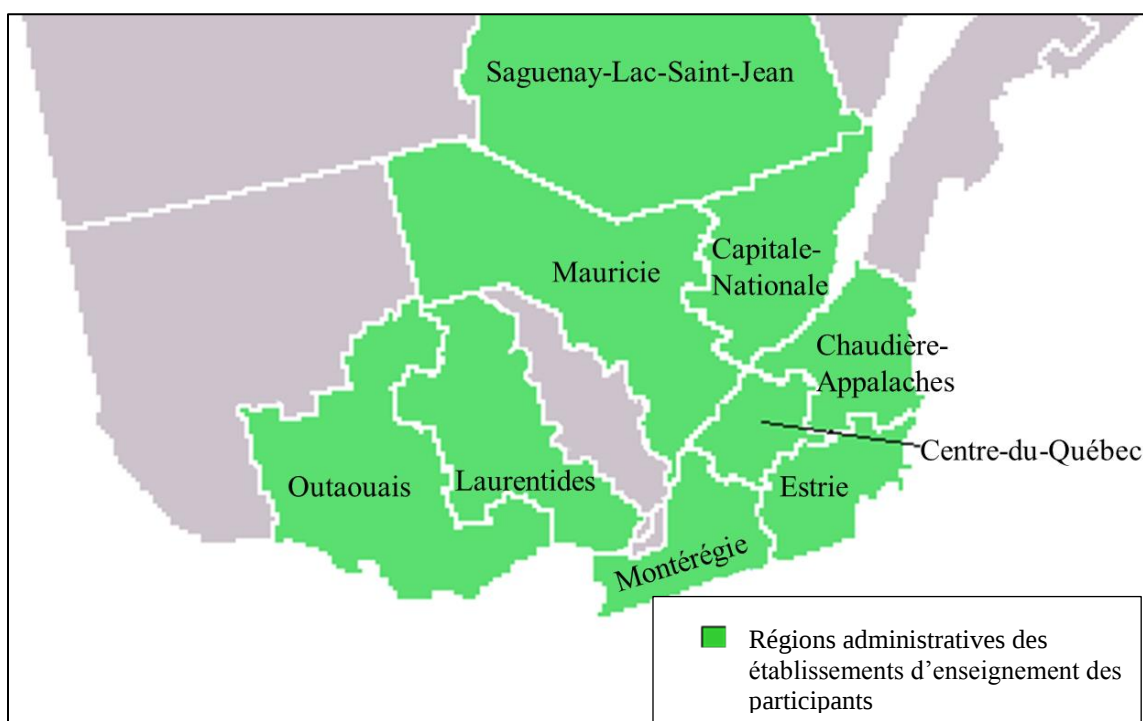


Figure 1. Régions administratives des établissements d'enseignement des participants

Le tableau 2 dresse le portrait des établissements ayant participé à l'étude en fonction de leur région administrative, de leur indice de milieu socio-économique, du nombre d'élèves inscrits dans leur établissement et du temps depuis lequel la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » est implantée dans leur milieu.

Tableau 2

Portrait des établissements d'enseignement primaire participants

École	Région administrative	Rang décile de l'indice de milieu socio-économique	Nombre d'élèves inscrits dans l'établissement (en date du 30 sept. 2018)	Année d'implantation de la mesure
1	Capitale-Nationale	4	250 - 500	1 ^{re}
2	Estrie	6	250 - 500	1 ^{re}
3	Centre-du-Québec	6	250 - 500	1 ^{re}
4	Montréal	3	> 500	1 ^{re}
5	Outaouais	2	250 - 500	1 ^{re}
6	Montréal	5	< 250	1 ^{re}
7	Capitale-Nationale	3	250 - 500	1 ^{re}
8	Estrie	4	250 - 500	1 ^{re}
9	Estrie	7	< 250	1 ^{re}
10	Montréal	1	> 500	1 ^{re}
11	Montréal	3	250 - 500	1 ^{re}
12	Outaouais	6	> 500	1 ^{re}
13	Saguenay-Lac-St-Jean	7	< 250	1 ^{re}
14	Mauricie	5	> 500	1 ^{re}
15	Estrie	3	250 - 500	2 ^e
16	Chaudière-Appalaches	2	250 - 500	2 ^e
17	Estrie	4	250 - 500	2 ^e
18	Laurentides	2	250 - 500	2 ^e
19	Montréal	10	< 250	2 ^e
20	Estrie	7	250 - 500	2 ^e
21	Laurentides	10	< 250	1 ^{re}

Moyenne = 4,76

Moyenne = 374,24

Total = 7859

Les écoles 1 à 6 ont participé au volet 1 de la recherche qui comprend la réalisation d'entrevues individuelles et de groupes de discussion ainsi que la collecte de données d'accélérométrie. Les écoles 7 à 21 ont participé au volet 2 de la recherche qui implique uniquement la réalisation d'entrevues individuelles. Le rang décile de l'indice de milieu socio-économique des établissements scolaire desquels proviennent les participants varie de 1 à 10; le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Les participants proviennent également d'établissements scolaires de petites, moyennes et grandes tailles. En effet, certains établissements accueillent moins de 250 élèves, alors que d'autres en accueillent plus de 500. Les écoles 1 à 14 et l'école 21 en sont à leur première année d'implantation alors que les écoles 15 à 20 en sont à leur deuxième.

2.2 Participants

La population ciblée dans cette étude est constituée d'intervenants scolaires œuvrant dans des établissements d'enseignement primaire et d'élèves du troisième cycle du primaire. Pour la réalisation des entrevues, la cible initiale était de six intervenants par école provenant de 20 écoles différentes. Pour chacune des écoles, nous cherchions à interroger les intervenants suivants : 1) un membre de la direction; 2) un enseignant en éducation physique et à la santé (EPS); 3) trois enseignants titulaires, un de 1^{er} cycle, un de 2^e cycle et un de 3^e cycle et 4) un membre du service de garde. Le tableau suivant présente les cibles initiales de participants déterminées en début de projet afin de diversifier la participation des intervenants scolaires ainsi que le portrait des participants ayant été recrutés en fonction de leur rôle dans leur établissement scolaire.

Tableau 3
Portrait des participants aux entrevues

		Cible initiale de participants		Nombre de participants recrutés dans l'étude		Nombre de participants à l'an 1 de l'implantation de la mesure en 2018-2019 ¹	
Directions d'école		20		19		13	
Enseignants en EPS		20		24		17	
Enseignants titulaires	Préscolaire	---		1	47	---	33
	1 ^{er} cycle	20	60	15		11	
	2 ^e cycle	20		14		11	
	3 ^e cycle	20		15		11	
	Adaptation scolaire	---		2		---	
Membre du service de garde		20		10		6	
Technicien en éducation spécialisée		---		2		---	
TOTAL		120		102		69	

En ce qui a trait aux groupes de discussion, les cibles initiales étaient de 36 intervenants scolaires et de 48 élèves, soit six intervenants scolaires et huit élèves pour chacune des six écoles. Au total, 33 intervenants scolaires et 40 élèves ont participé aux différents groupes de discussion. Le tableau suivant présente le portrait des participants aux groupes de discussion par école.

¹ L'écart entre le nombre de participants recrutés et les données analysées représente les écoles qui étaient à l'an 2 (n = 6) de l'implantation de la mesure. Ces données seront présentées dans le rapport de 2020.

Tableau 4

Portrait des participants aux groupes de discussion

Établissements scolaires	Groupes de discussion - Intervenants scolaires		Groupes de discussion - Élèves		
	Nombre de participants	Titres d'emploi des intervenants	Nombre d'élèves		
			Filles	Garçons	Total
1	5	1 Titulaire 1 ^{er} cycle 1 Titulaire 2 ^e cycle 1 Technicien en éducation spécialisée 1 Membre du service de garde 1 Membre de la direction	5	2	7
2	4	1 Enseignant en EPS 1 Titulaire 1 ^{er} cycle 1 Titulaire 3 ^e cycle 1 Titulaire préscolaire	4	2	6
3	6	2 Enseignants en EPS 1 Titulaire 1 ^{er} cycle 1 Titulaire 2 ^e cycle 1 Titulaire 3 ^e cycle 1 Membre de la direction	4	4	8
4	5	1 Enseignant en EPS 1 Titulaire 2 ^e cycle 1 Titulaire 3 ^e cycle 1 Membre du service de garde 1 Membre de la direction	6	2	8
5	7	2 Enseignants en EPS 1 Titulaire 1 ^{er} cycle 1 Titulaire 2 ^e cycle 1 Titulaire 3 ^e cycle 1 Membre du service de garde 1 Membre de la direction	2	3	5
6	6	1 Enseignant en EPS 1 Titulaire 1 ^{er} cycle 1 Titulaire 2 ^e cycle 1 Titulaire 3 ^e cycle 1 Membre du service de garde 1 Conseiller pédagogique	3	3	6
Total = 33			24	16	40

En ce qui a trait aux élèves ayant participé à la collecte de données de l'accélérométrie, le tableau présentant le nombre de participants par école se retrouve dans la section des résultats.

2.3 Méthodes de collecte des données

La collecte de données repose sur une diversification des méthodes, à savoir : 1) des entrevues semi-dirigées; 2) des groupes de discussion et 3) de l'accélérométrie. L'ensemble de ces méthodes ont été utilisées avec les 6 écoles du volet 1 alors que l'entrevue semi-dirigée est la seule méthode exploitée avec les 15 écoles du volet 2.

La première méthode était une entrevue semi-dirigée (Savoie-Zajc, 2009). Ces entrevues individuelles ont été réalisées dans les 21 écoles participantes, auprès de 102 intervenants scolaires (voir le tableau 3). Ces intervenants scolaires étaient soit : 1) un membre de la direction de l'établissement; 2) un titulaire de classe (un par cycle); 3) un enseignant d'EPS et 4) un membre du service de garde. Le guide d'entrevue était constitué de 13 questions et il est présenté à l'annexe A. Ces entrevues étaient d'une durée approximative de 30 minutes et ont été planifiées en fonction des disponibilités de chacun des participants. Dans l'optique d'avoir accès à des participants provenant de différentes régions administratives, ce sont des entrevues téléphoniques qui ont été proposées aux participants. Les entrevues ont été enregistrées sur support numérique à l'aide d'un inverseur Élite apposé à même la ligne téléphonique. Ensuite, il y a eu une transcription complète des propos recueillis en verbatim.

La deuxième méthode de collecte consistait à la réalisation de groupes de discussion (Geoffrion, 2009) d'une durée approximative de 60 minutes. Les groupes de discussion ont été réalisés auprès de 33 intervenants scolaires dans les six écoles correspondant au volet 1. Le guide d'entrevue pour les intervenants était constitué de six questions et il est présenté à l'annexe B. Dans ces mêmes six écoles, des groupes de discussion ont également été réalisés auprès de 40 élèves. Le tableau 4 contient davantage d'information concernant les participants. Le guide d'entrevue pour les élèves était constitué de six questions et il est

présenté à l'annexe C. Les groupes de discussion, réalisés sur le lieu de travail (intervenants scolaires) ou d'apprentissage (élèves) des participants, ont été filmés. Ces derniers ont été sensibilisés à l'importance de la confidentialité des propos émis dans le cadre du groupe de discussion. Les membres de l'équipe de recherche ont veillé à mettre en place les conditions les plus adéquates possibles pour que chacun se sente à l'aise de participer à la discussion. Des notes d'observation ont été rédigées à la suite de chaque groupe de discussion pour prendre en compte les éléments qui pourraient échapper lors du visionnement de la bande vidéo, dont les réactions non verbales, entre autres. Les propos émis lors de ces groupes de discussion ont été transcrits complètement dans un verbatim.

La dernière méthode de collecte repose sur les données d'accélérométrie qui ont été recueillies auprès de trois groupes (un par cycle) par école à deux moments distincts dans l'année scolaire. De façon exceptionnelle, cette collecte de données a été effectuée à deux reprises soit en novembre pour un T0 auprès de quatre écoles (minimum de 34 élèves et un maximum de 62) et en avril/mai pour le T1 auprès de six écoles (minimum de 32 élèves et un maximum de 57). Les accéléromètres ont été utilisés pour mesurer l'intensité et la durée des périodes d'activités physiques des élèves. Le modèle utilisé est l'accéléromètre ActiGraph (GT3X+) pour les élèves du 1^{er} et du 2^e cycle du primaire ainsi que la montre Apple Watch Série 3 pour les élèves du 3^e cycle du primaire. Les participants (élèves) ont porté l'accéléromètre pendant quatre ou cinq jours de semaine dans leur milieu scolaire, dépendant des écoles. Les élèves ont porté l'appareil à partir de leur arrivée à l'école, jusqu'à leur départ en fin de journée.

2.4 Analyse des données

Les données recueillies lors des entrevues semi-dirigées et des groupes de discussion ont été traitées selon une stratégie d'analyse mixte (inductive et déductive). Plus particulièrement, la démarche d'analyse inductive s'inspire de la démarche proposée par L'Écuyer (1990). Cependant, les thématiques (Annexes D, E et F) d'analyse de l'implantation de la mesure

15023 « *À l'école, on bouge!* » ont été utilisées afin de définir les unités de classification (étape 2 de l'approche de L'Écuyer) des éléments recueillis. La procédure adoptée dans cette recherche sera décrite à l'aide des six étapes générales de l'analyse de contenu inductive selon L'Écuyer (1990) : 1) Lectures préliminaires et établissement d'une liste d'énoncés; 2) Choix et définition des unités de classification; 3) Processus de catégorisation et de classification; 4) Quantification et traitement statistique; 5) Description scientifique comprenant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative et 6) Interprétation des résultats.

Afin d'assurer la fiabilité de ces analyses, des ententes interjuges ont été réalisées avec un autre membre de l'équipe de recherche. Ce dernier a classé une partie des énoncés dans les catégories existantes. Les taux d'entente obtenus ont été supérieurs à 85 %. Des ententes intrajuges ont également été réalisées avec un taux d'entente supérieur à 90 %.

Les accélérations provenant des accéléromètres ont été transformées en comptes (« *counts* »), l'unité mesure permettant de calculer l'intensité et la durée des activités. Les comptes sont les données calculées à partir du vecteur d'accélération provenant des trois axes de l'accéléromètre. Les données prélevées auprès des participants ont été analysées à l'aide des logiciels ActiLife et OpenIMU pour évaluer le niveau de pratique d'activités physiques des participants au cours d'une séquence de cinq jours, soit du lundi au vendredi durant les heures scolaires. Les logiciels fournissent les informations recueillies durant cette période en nombre de comptes par minute. Les échelles de référence utilisées pour déterminer l'intensité des périodes d'activités physiques sont celles d'Evenson, Catellier, Gill, Ondra et McMurray (2008) alors que les catégories sont classées ainsi : 1) sédentaire ≤ 100 comptes par minute; 2) légère ≤ 2292 comptes par minute; 3) modérée ≤ 4008 comptes par minute et 4) élevée ≥ 4009 comptes par minute. Il sera ainsi possible d'évaluer l'intensité de l'ensemble des activités physiques. Le logiciel d'analyse permet aussi de connaître la durée de la période d'activité physique au cours de la journée. Les analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS Statistics 25 (IBM). Des analyses de variance (ANOVA) ont été réalisées pour évaluer les différences entre les différentes variables (le seuil de signification utilisé est

de $p < .05$). La méthode de Bonferroni a été utilisée afin de connaître si les moyennes des variables entre les niveaux d'un facteur pris en compte dans le modèle étaient significatives ou non.

2.5 Considérations éthiques

Afin de s'assurer du respect des participants, le projet a d'abord été soumis au Comité d'éthique de la recherche - Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke. Le mandat de ce comité est de procéder à l'évaluation des considérations éthiques des projets de recherche avec des êtres humains. L'approbation finale du Comité d'éthique de la recherche est disponible en annexe du présent rapport (Annexe G).

3. RÉSULTATS - ENTREVUES ET GROUPES DE DISCUSSION

Cette section fait état des propos émis par les participants lors des entrevues individuelles et des groupes de discussion. Le cœur des résultats s'articule autour des 69 entrevues individuelles réalisées avec les intervenants dont l'école est à la première année d'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Les statistiques présentées sous forme de fréquences sont spécifiquement issues de ces entrevues individuelles. Les figures présentent, dans un premier temps, le nombre d'intervenants ayant partagé une information et, dans un deuxième temps, le nombre d'écoles distinctes desquelles sont issus ces intervenants. **Il est important de noter que tous les participants ne se sont pas prononcés sur chaque variable apparaissant dans les figures relatives aux entrevues.** Par exemple, si 19 personnes sur 69 prennent une quelconque position au sujet d'une thématique, il serait erroné de conclure que les 50 autres personnes affirment le contraire. Les groupes de discussion menés auprès d'intervenants et d'élèves de six écoles à l'an 1 de l'implantation de la mesure, quant à eux, viennent compléter les propos recueillis par les entrevues individuelles.

Les résultats sont présentés à partir des sept thématiques suivantes :

1. Les caractéristiques des élèves;
2. L'environnement bâti et les équipements;
3. Les caractéristiques des intervenants scolaires;
4. Le processus d'implantation;
5. La formation, la documentation et l'accompagnement;
6. Les caractéristiques de l'intervention;
7. La réussite scolaire.

3.1 Les caractéristiques des élèves

Concernant les caractéristiques des élèves, les personnes participantes ont principalement évoqué le niveau d'intérêt et l'engagement des élèves par rapport à l'implantation la mesure. Plusieurs affirment que les élèves sont motivés par les activités physiques mise en place (n = 29 intervenants) et que ces moments rendent leur journée agréable. Certains soulignent que plusieurs

élèves, d'emblée, aiment l'activité physique et

embarquent ainsi aisément dans les activités proposées (n = 16), alors que d'autres relèvent que les élèves plus sédentaires ou qui aiment moins l'activité physique participent peu ou mettent peu d'efforts dans les activités (n = 12).

Le matin, quand j'arrive à l'école et que mes élèves ont cette mesure-là durant la journée, ils sont très, très contents. C'est une belle journée pour eux.

- Titulaire de 2^e cycle

Les données des groupes de discussion

Lors des groupes de discussion, les intervenants s'entendent pour dire que les élèves sont généralement motivés par la mesure. Ils soulignent toutefois que les élèves du 3^e cycle peuvent être plus difficiles à engager, de même que les élèves plus sédentaires.

Du côté des élèves, certains affirment être motivés par les activités physiques et sportives (APS) mises en place dans le cadre de la mesure, alors que d'autres mentionnent qu'ils aiment moins l'activité physique. Certains remarquent que la participation de leurs pairs est plus élevée lors d'activités dirigées et tend à diminuer lors de périodes de jeux libres. Leur sentiment de compétence est un facteur déterminant de leur participation à des APS données. Les commentaires blessants des pairs en lien avec une contreperformance sportive et la perception du jugement d'autrui les mènent souvent à éviter certaines APS.

Toujours en groupes de discussion, les élèves expriment plusieurs besoins en lien avec les APS. Les besoins de faire des activités libres, de faire des choix et de partager leurs idées sont les principaux besoins évoqués. Bien qu'ils apprécient généralement les activités proposées, certains aimeraient jouir d'une plus grande liberté et pouvoir choisir, parfois, de relaxer et de parler avec leurs amis pendant une récréation. En lien avec les APS, les élèves mentionnent principalement avoir besoin d'une grande variété dans les activités proposées.

Je trouve ça un peu tannant qu'on doit en faire à toutes les récréations. [...] ça serait quand même plus amusant si on avait des récréations où l'on pourrait ne rien faire, [...] s'asseoir et parler.

- Un élève

3.2 L'environnement bâti et l'équipement en lien avec la pratique de l'activité physique

Cette section renvoie aux caractéristiques de l'environnement physique et à leurs influences sur l'implantation de la mesure.

3.2.1 L'environnement bâti

La figure suivante résume les principales tendances relatives à l'influence de l'environnement bâti des écoles sur l'implantation de la mesure.

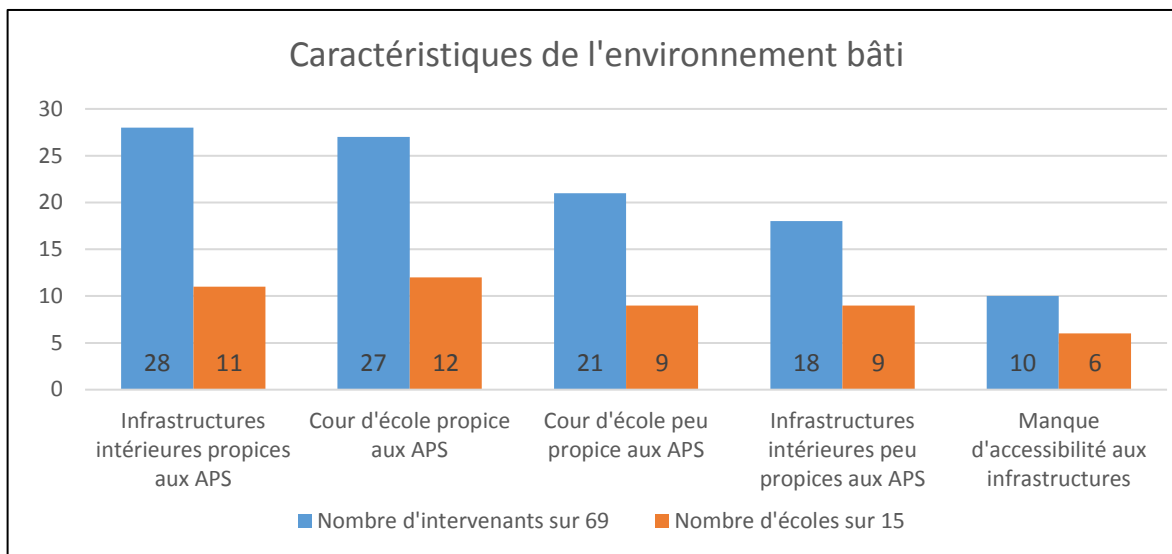


Figure 2. Caractéristiques de l'environnement bâti

Concernant les infrastructures intérieures de l'école, les principaux facteurs positifs évoqués par des intervenants ($n = 28$) sont la quantité et l'aire adéquates des gymnases et des palestres, l'accessibilité de ces locaux et l'accès à des infrastructures neuves ou rénovées. Quant aux infrastructures extérieures, la grande superficie de la cour, une aire sur gazon, de l'asphalte neuve et le marquage au sol sont les principales caractéristiques favorisant la tenue d'APS diversifiées à l'extérieur ($n = 27$).

Du côté des obstacles à l'implantation de la mesure, les intervenants rapportent que les cours d'école trop petites, uniquement en asphalte ou en besoin de rénovation limitent les possibilités d'APS à l'extérieur ($n = 21$). Des constats similaires sont faits pour certaines infrastructures intérieures ($n = 18$) : la taille restreinte des plateaux sportifs, les locaux mal adaptés aux APS ou le manque d'espace dans les classes pour les pauses actives limitent la mise en action des élèves. Ces caractéristiques défavorables peuvent aussi avoir un impact négatif sur l'accessibilité aux infrastructures ($n = 10$). Le manque d'espace dans une école se traduit par un nombre limité d'élèves pouvant être en action à un moment donné et mène à

l'annulation d'activités lorsque que les conditions météorologiques ne permettent pas la tenue d'APS à l'extérieur.

Les résultats soulèvent qu'au sein d'une même école, les perceptions des intervenants quant aux caractéristiques de l'environnement bâti s'avèrent parfois différentes. Des intervenants rapportent des infrastructures intérieures et extérieures favorables à la pratique d'APS, d'autres affirment le contraire, et certains évoquent à la fois des éléments favorables et défavorables de leurs infrastructures.

Plusieurs intervenants (n = 32 de 12 écoles distinctes) mentionnent également profiter des infrastructures avoisinant leur école, telles que des parcs municipaux, des terrains et complexes sportifs, des aires de plein-air et des parcours de marche. Dans plusieurs milieux, les déplacements sont jugés sécuritaires en raison d'une faible circulation automobile, ce qui facilite l'exploitation des ressources externes à l'école.

Les données des groupes de discussion

Du côté des intervenants, les constats sont similaires entre les entrevues individuelles et les groupes de discussion. Ces intervenants ajoutent notamment que la collaboration avec les villes où se trouvent les écoles peut faciliter la tenue d'APS.

Pour leur part, les élèves apprécient généralement les infrastructures intérieures, en particulier la polyvalence des gymnases. Par rapport à la cour d'école, toutefois, ils estiment que plusieurs améliorations devraient être apportées, par exemple : ajouter des espaces de gazon, refaire l'asphalte et le marquage, optimiser la séparation des terrains et clôturer les terrains sportifs afin que les objets comme les balles et les ballons demeurent davantage sur la surface de jeu.

3.2.2 L'équipement

La figure suivante résume les commentaires émis par les participants concernant l'influence de l'équipement sur l'implantation de la mesure. La mesure a particulièrement influencé l'équipement des écoles, que ce soit par l'entremise du matériel venant du programme Force 4 ou par l'achat de matériel supplémentaire.

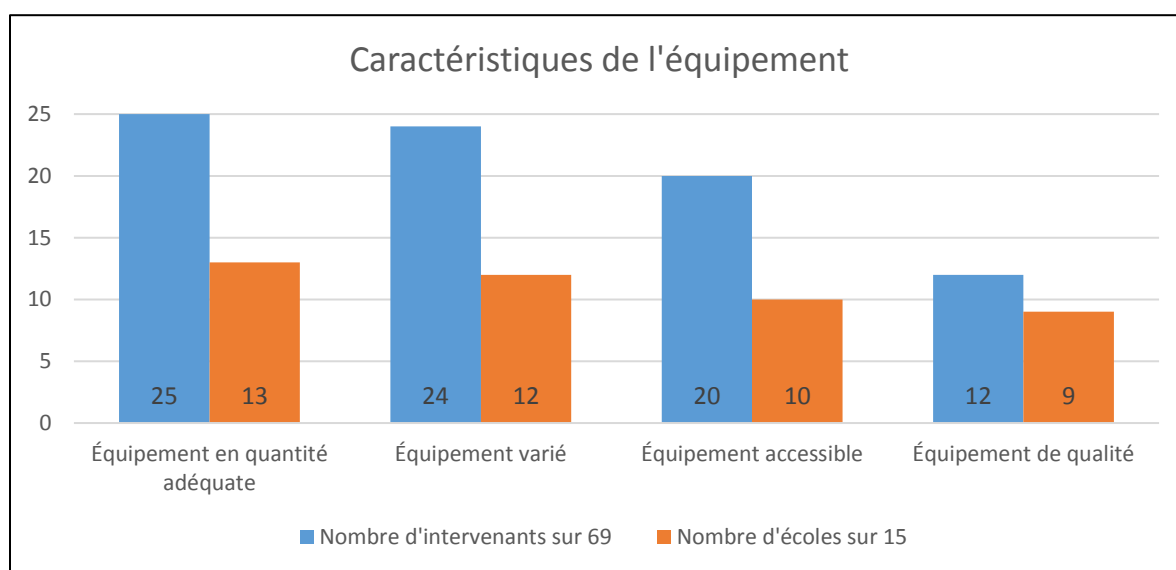


Figure 3. Caractéristiques de l'équipement

Lorsque questionnés par rapport à l'influence des équipements de leur école sur leurs pratiques dans l'implantation de la mesure, les participants affirment avoir de l'équipement en quantité suffisante ($n = 25$), avoir de l'équipement varié ($n = 24$), accessible ($n = 20$) et de qualité ($n = 12$). Certains affirment que la variété et la qualité de l'équipement sont des éléments favorables à la motivation des élèves et même à celle des intervenants à s'engager dans la mesure. Au final, la vaste majorité des commentaires concernant l'influence de l'équipement sur l'implantation de la mesure est positive.

Les données des groupes de discussion

Pendant les groupes de discussion, les intervenants soulignent également que la mesure a favorisé l'acquisition d'une quantité adéquate de matériel. On précise que la gestion du matériel pour les nouvelles activités, notamment le déplacement de ce dernier d'un site d'activité l'autre peut représenter un travail de coordination significatif qui ne serait pas possible sans l'aide du service de garde (ou d'autres ressources en fonction du milieu). Certains intervenants auraient également souhaité être accompagnés dans l'achat du matériel. Du matériel acheté récemment s'est brisé et on estime que les bris auraient pu être évités si un expert avait guidé l'achat du matériel en question.

Quant aux élèves, ils sont moins enthousiastes par rapport au matériel. Plusieurs déplorent avoir du matériel usé ou inadéquat ou encore que le matériel perdu à l'extérieur des terrains ne soit pas remplacé. Une minorité s'est prononcée pour signifier que l'équipement du milieu scolaire est adéquat.

3.3 Les caractéristiques des intervenants scolaires

La thématique portant sur les caractéristiques des intervenants scolaires est divisée en cinq catégories : les perceptions de la mesure; les rôles joués par les différents acteurs; la motivation à s'engager dans la mesure; les conditions de travail et le climat de travail.

3.3.1 Les perceptions de la mesure

Les intervenants s'accordent pour dire que la mesure 15023 « À l'école, on bouge! » est une initiative pertinente adressant la problématique du faible niveau d'activité physique chez les jeunes. Les montants octroyés aux écoles sont appréciés et les investissements qui en découlent favorisent la pratique d'APS des élèves. Des intervenants affirment toutefois que la mesure exige du temps et que son efficacité est contingente à un niveau

d'engagement significatif de l'équipe-école. Certains s'inquiètent également de la nature régressive du financement et se questionnent sur la pérennité de la mise en œuvre. En bref, les intervenants sont pour la vertu de la mesure, mais certains s'interrogent sur sa mise en œuvre. Ces différentes perceptions sont développées davantage dans la section *Degré de satisfaction face à l'implantation de la mesure*.

Je pense que c'est une bonne idée. Par contre, c'est une idée qui demande beaucoup de temps et beaucoup d'implication de la part du personnel. [...] les années suivantes, ça va peut-être être plus difficile de maintenir le même niveau d'engagement.

- Enseignant en EPS

3.3.2 Les rôles joués par les différents acteurs

Les rôles de quatre types d'intervenants sont décrits par les participants. Il s'agit des rôles : des enseignants en EPS et du comité responsable de la mesure; de la direction; des titulaires; du service de garde.

Les rôles des enseignants en EPS et du comité responsable de la mesure

La majorité des écoles ayant formé un comité pour piloter la mesure, les participants décrivaient généralement les rôles du comité plutôt que les rôles spécifiques des individus formant le comité. La figure suivante résume les principaux rôles des enseignants en EPS et du comité responsable de la mesure.

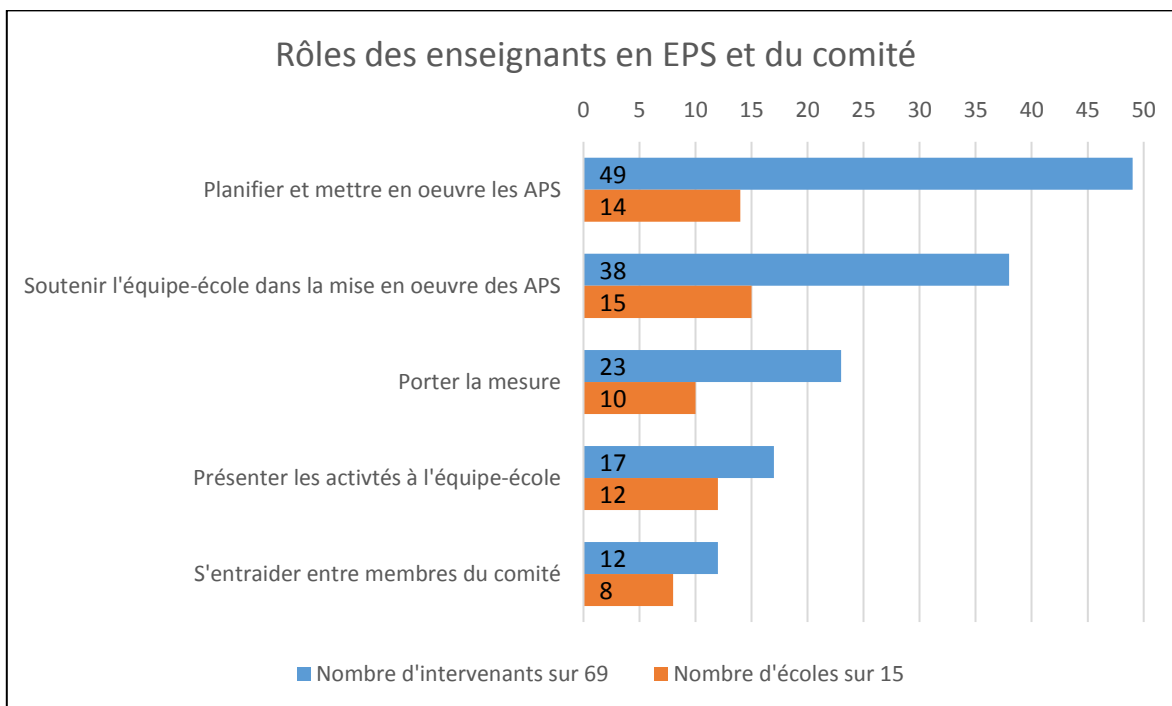


Figure 4. Rôles des enseignants en EPS et du comité

Le rôle prédominant des enseignants en EPS et du comité responsable de la mesure est de planifier et de mettre en œuvre les APS pour les élèves ($n = 49$). Concrètement, il peut s'agir de trouver des idées d'APS intéressantes, de gérer la logistique de sorties de plein air, de planifier les horaires des APS, de préparer les locaux et le matériel ou encore de participer au déploiement des APS. Les enseignants en EPS et le comité sont également en charge de soutenir les intervenants ($n = 38$) en les outillant, en les accompagnant au besoin dans la réalisation des APS et en étant disponibles pour répondre aux questions. De façon plus générale, des participants estiment que

Le gros du travail, c'était d'outiller mes enseignantes. Quand on leur a appris qu'on faisait la mesure, il y avait une certaine inquiétude par rapport à leur formation pour faire bouger les jeunes. C'était donc vraiment de les outiller par rapport à ça.

- Enseignante en EPS

les enseignants en EPS et le comité sont les piliers qui portent la mesure (n = 23).

Les rôles de la direction

Qu'elle fasse ou non partie du comité responsable de la mesure, la direction est souvent appelée à jouer un rôle de soutien dans la majorité des milieux (n = 11 écoles). Ce soutien peut notamment prendre la forme de participation aux réunions, d'ouverture face aux idées du comité, de disponibilité pour répondre aux questions ou de mobilisation de ressources externes. Il est aussi attendu que la direction assure un certain leadership en encourageant et en motivant le personnel à s'engager dans la mesure (n = 21). À cet effet, la direction gagne à être présente dans son milieu, à faire valoir les bénéfices des APS et à renforcer les bons coups des intervenants, tout en se montrant compréhensive face aux défis entourant la mise en œuvre de la mesure.

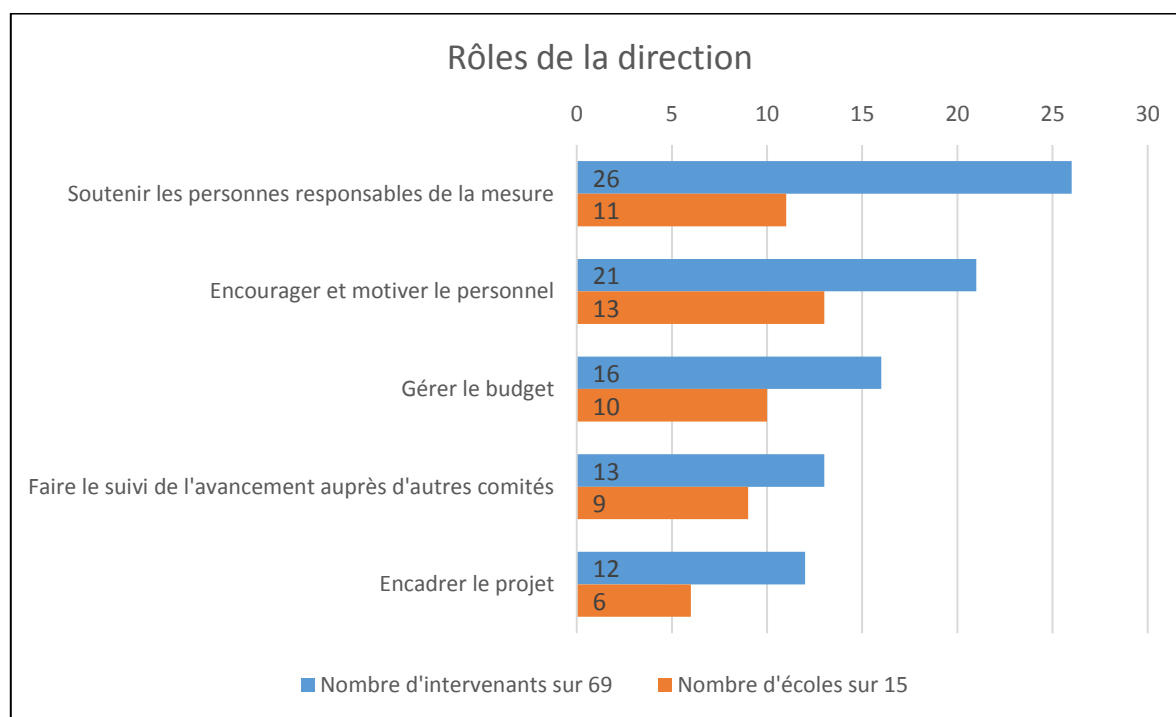


Figure 5. Rôles de la direction

Les rôles des titulaires

Les rôles des titulaires, spécifiquement ceux ne faisant pas partie du comité responsable de la mesure, sont principalement de mettre en œuvre les APS proposées par le comité (n = 24), de s'impliquer dans la mesure (n = 11) et de faire la promotion des APS (n = 11). On s'attend donc des titulaires qu'ils exploitent les ressources mises à leur disposition pour réaliser des pauses actives en classe, qu'ils s'impliquent dans les diverses activités entourant la mesure et qu'ils fassent la promotion de l'APS en encourageant la participation des élèves et en étant des modèles relativement aux saines habitudes de vie.

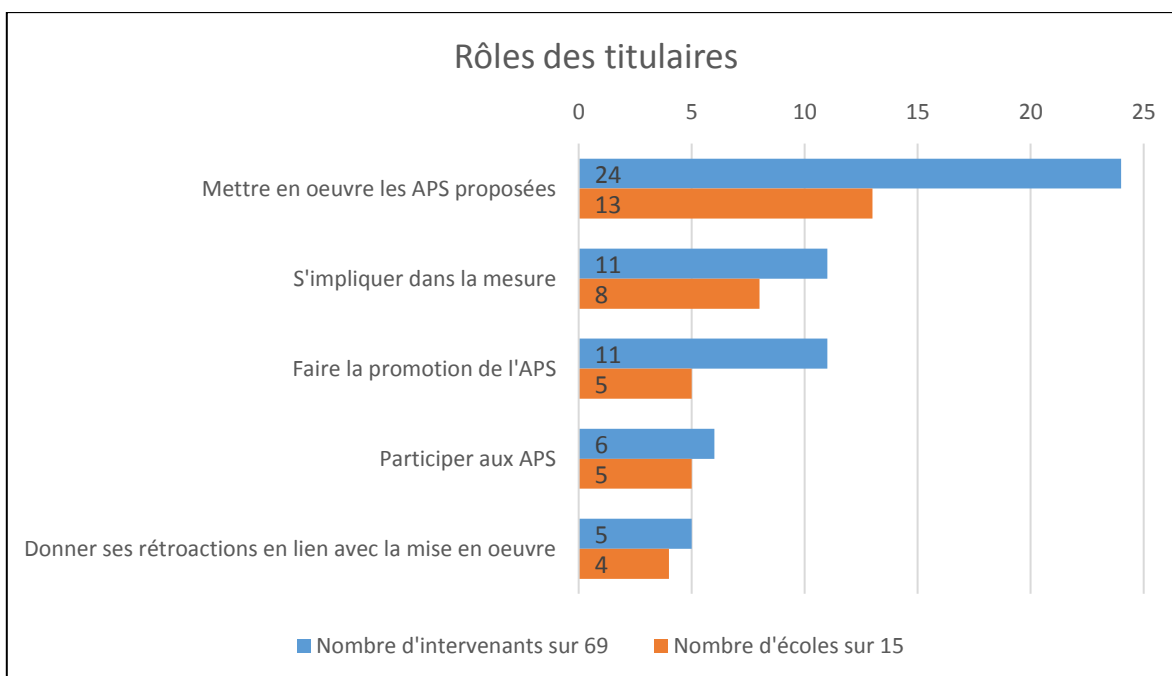


Figure 6. Rôles des titulaires

Rôles du service de garde

À l'instar des titulaires, le premier rôle du service de garde est également de mettre œuvre les APS proposées (n = 16). La personne responsable du service de garde peut aussi être

appelée à adapter la mesure à sa réalité, par exemple en modifiant certaines APS, ainsi qu'à soutenir les éducatrices dans l'animation ou dans la supervision des APS.

3.3.3 La motivation à s'engager dans la mesure

Un grand nombre d'intervenants estiment que leur équipe-école, de manière générale, s'engage bien dans la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » (n = 54). Ils constatent surtout cet engagement par la participation de leurs collègues aux moyens proposés pour mettre les élèves en action, mais aussi par l'intérêt ou l'engouement de l'équipe-école devant l'idée de rendre les élèves plus actifs physiquement.

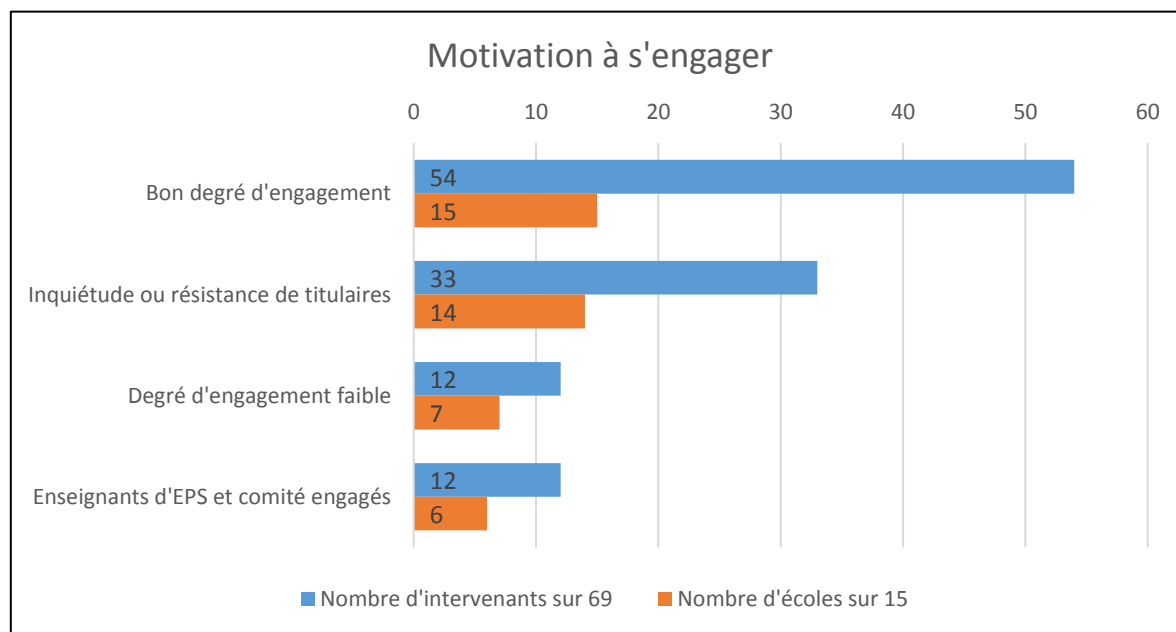


Figure 7. Motivation à s'engager

En contrepartie, près de la moitié des participants remarquent de l'inquiétude ou de la résistance de la part des titulaires en lien avec l'opérationnalisation de la mesure (n = 33), ce qui se traduit par un engagement plus faible de ces derniers. L'inquiétude majeure repose sur la réduction du temps d'enseignement pour faire place aux APS. Certains participent peu ou

pas à la mesure si cela empiète sur leur temps de classe, alors que d'autres le font par obligation. Les conditions de travail des titulaires présentées dans la prochaine section permettent de mieux saisir l'inquiétude et la résistance chez certains d'entre eux.

Les données du groupe de discussion

Lors des groupes de discussion, le bon degré d'engagement et la résistance de certains titulaires sont aussi relevés. Les participants soulignent au passage que le leadership de l'enseignant en EPS peut être déterminant par rapport à l'engouement de l'équipe-école pour la mesure. Cette personne doit toutefois bien saisir la réalité des titulaires, être à l'écoute de ceux-ci et proposer des activités simples à mettre en œuvre. On rapporte aussi que certains titulaires sont irrités de devoir se soumettre à un horaire préétabli et souhaiteraient avoir davantage de contrôle sur le moment pour réaliser leurs pauses actives en classe.

3.3.4 Les conditions de travail

Interrogés sur les conditions de travail de leur milieu, les intervenants se sont généralement prononcés sur leurs propres conditions de travail. Conséquemment, les données de cette section doivent être considérées en fonction du nombre de participants pour chaque titre d'emploi.

Les conditions de travail de la direction

Concernant les conditions de travail de la direction (13 participants membres de la direction), plusieurs soulignent des défis et des obstacles (n = 11), alors que certains relèvent des conditions facilitantes (n = 5) telles que l'ouverture de l'équipe-école. Les deux conditions évoquées de façon récurrentes font partie des défis et des obstacles. Il

On manque de temps, on a plusieurs choses qui débarquent, surtout. On a eu une année exigeante au niveau des directions de projets éducatifs, tout ça. Il y avait plusieurs dossiers qui tombaient sur la table qui étaient versés par le Ministère.

- Directrice d'école

s'agit de la charge de travail élevée ($n = 9$) et du manque de temps ($n = 6$). La mesure s'accompagne d'une charge de travail qui s'additionne aux autres dossiers à porter, et ce, dans un contexte que plusieurs jugent particulièrement exigeant avec, notamment, les attentes ministérielles par rapport aux projets éducatifs. Plusieurs souhaiteraient s'impliquer davantage dans la mise en œuvre de la mesure mais manquent de temps pour le faire.

Les conditions de travail des enseignants en EPS et des membres du comité

Les données suivantes sont, en grande partie, issues des 28 intervenants, membres des comités responsables de la mesure (17 enseignants en EPS et 11 autres intervenants).

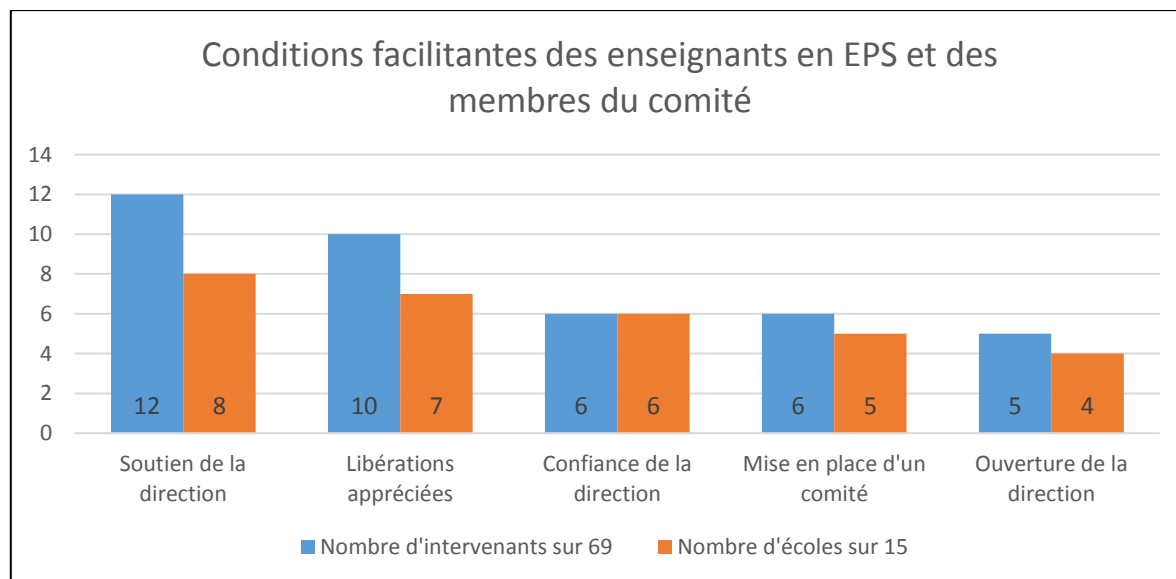


Figure 8. Conditions facilitantes des enseignants en EPS et des membres du comité

Pour ce qui est des principales conditions facilitantes, trois font référence aux relations avec la direction : le soutien ($n = 12$), la confiance ($n = 6$) et l'ouverture ($n = 5$) de la direction qui facilitent le travail des comités. Le soutien au comité était d'ailleurs le principal rôle attribué

à la direction. Les intervenants apprécient également les libérations, qu'ils jugent essentielles à la réalisation de la mesure (n = 10), et insistent sur l'idée que la création d'un comité est nécessaire pour bien porter la mesure (n = 6).

Les principaux défis et obstacles, quant à eux, portent sur un nombre plus restreint d'enjeux. Il s'agit de la charge de travail élevée (n = 12), du manque de temps (n = 6) ainsi que du roulement de personnel (n = 6).

Les conditions de travail des titulaires

Un total de 44 participants se sont prononcés sur les conditions de travail des titulaires, dont les 33 titulaires eux-mêmes. Par rapport aux conditions facilitantes, la principale condition évoquée est l'accompagnement et le soutien de la part du comité responsable de la mesure et de la direction (n = 13, tous des titulaires). Ces titulaires apprécient les outils qui leur sont offerts ainsi que la disponibilité des enseignants en EPS en cas de questionnement.

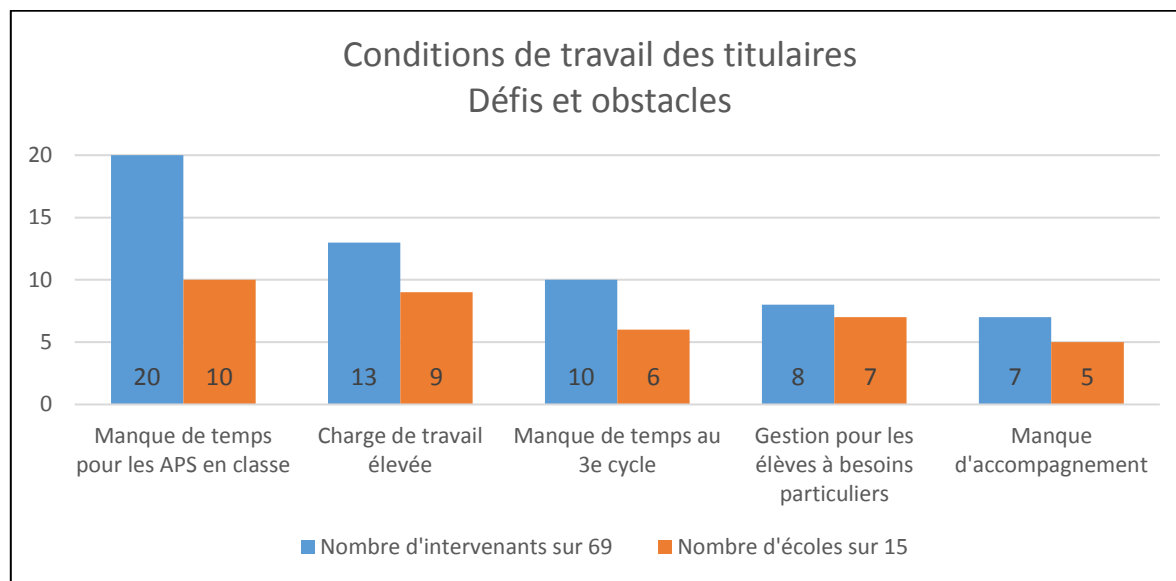


Figure 9. Conditions de travail des titulaires - Défis et obstacles

Par rapport aux défis et aux obstacles, celui de premier ordre est le manque de temps pour les APS sur le temps de classe (n = 20). Plusieurs soulignent que leur priorité est l'enseignement et qu'ils ne sont pas nécessairement prêts à sacrifier du temps d'enseignement pour réaliser des APS en classe. Par ailleurs, ce manque de temps serait particulièrement important au 3^e cycle en raison des examens ministériels (n = 10). On relève aussi la charge de travail élevée (n = 13), la gestion nécessaire avec des élèves à besoins particuliers ou avec des troubles de comportement (n = 8) et un manque d'accompagnement (n = 7).

Les conditions de travail du service de garde

Les membres du service de garde (n = 6) ont traité de leurs conditions de travail de façon plutôt hétérogène, ce qui rend difficile l'émergence de tendances. Les seuls éléments récurrents sont l'ouverture de la direction face aux APS du service de garde (n = 2), le manque de temps (n = 2) et l'accessibilité adéquate au matériel (n = 2).

Les données des groupes de discussion

En groupe de discussion, les principaux défis et obstacles relevés par les intervenants sont le manque de temps pour des APS sur le temps de classe, le manque d'engagement de certains titulaires et le manque de coopération de certains élèves. Les intervenants ont aussi souligné les défis particuliers d'implanter la mesure au 3^e cycle. En plus des exigences par rapport aux examens ministériels, on mentionne que les plus vieux sont parfois moins motivés à participer aux APS et qu'ils ne s'habillent souvent pas de manière à pouvoir réaliser des APS à l'extérieur, en hiver. Les participants relèvent également les défis d'assurer un suivi de la mesure malgré le roulement de personnel, ainsi que de s'adapter au financement régressif tout en gardant en tête la sortie en plein air annuelle obligatoire.

Quant aux facteurs facilitants, on mentionne principalement l'engagement des personnes responsables de la mesure, l'engouement des élèves pour les APS proposées, les activités clés en main et le matériel en quantité suffisante.

3.3.5 Le climat de travail

Dans l'ensemble, les intervenants affirment évoluer dans un climat de travail positif (n = 48). Ils estiment, par exemple, travailler avec des collègues dynamiques, engagées et prêts à collaborer. D'autres soulignent l'écoute de la direction ou du comité responsable de la mesure et apprécient la bonne communication entre les différents partis.

Si on a un petit problème, on en parle et on essaie tout de suite de trouver des solutions pour que ça continue puis que ce soit bénéfique pour les élèves.

- Titulaire de 3^e cycle

Certains brossent toutefois un portrait plus négatif de leur climat de travail (n = 14). Il s'agit majoritairement de désaccords en lien avec la mise en œuvre de la mesure, certains déplorant le manque d'engagement d'intervenants, d'autres étant en désaccord avec les décisions du comité. Quelques intervenants mettent aussi en lumière des tensions qui existaient avant l'arrivée de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » dans leur milieu.

3.4 Le processus d'implantation

Le processus d'implantation réfère aux actions et aux décisions prises en amont de la mise en œuvre de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » dans les milieux scolaires. Les participants ont résumé les principales étapes de planification de la mise en œuvre ainsi que les stratégies de mobilisation de l'équipe-école.

3.4.1 La planification de la mise en œuvre

Règle générale, la première étape des équipes-écoles pour démarrer la mesure est de déterminer les personnes responsables de la mesure afin de créer un comité (n = 43; 12 écoles). Ces comités comprennent toujours au moins un enseignant en EPS et un ou des titulaires, et parfois un membre du service de garde ou un membre de la direction. Certains

intervenants estiment qu'il est préférable d'avoir un représentant de chaque cycle dans le comité, mais qu'il peut être difficile de trouver suffisamment de personnes intéressées et, le cas échéant, de les libérer. Dans les écoles sans comité ($n = 3$), la mesure est portée soit par un enseignant en EPS œuvrant aussi à titre de conseiller pédagogique, soit par un ou deux enseignants en EPS.

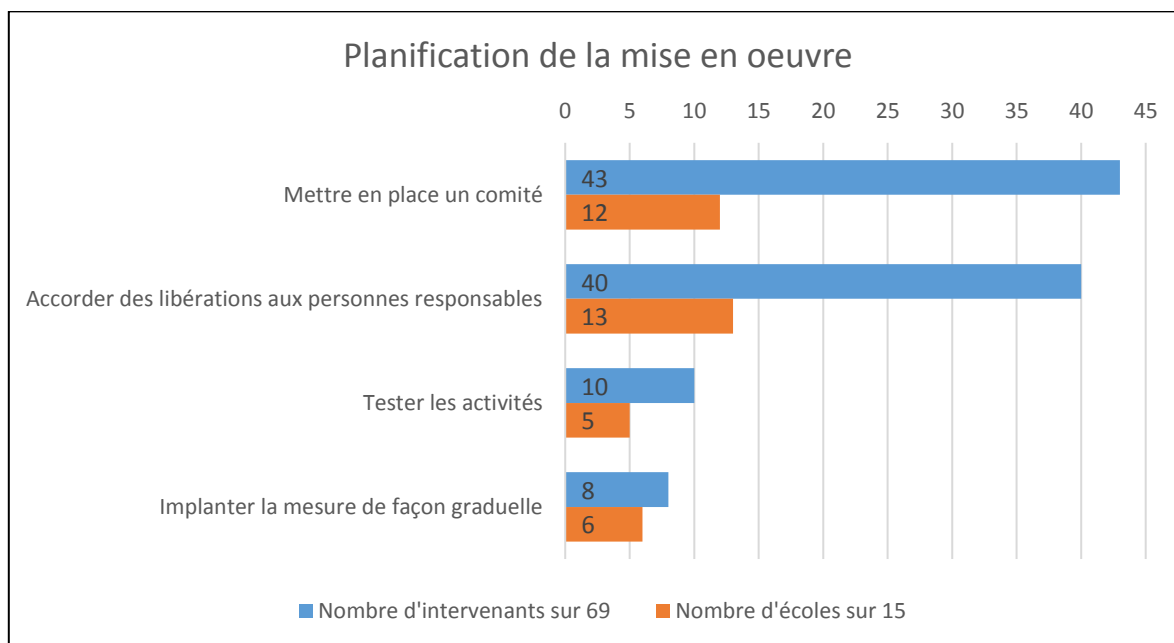


Figure 10. Planification de la mise en œuvre

Une fois les comités formés, la direction devrait accorder les libérations nécessaires pour que les personnes responsables de la mesure puissent tenir des rencontres de planification ($n = 40$). Quelques milieux remarquent qu'il a été plus difficile de libérer les membres du comité en raison d'un manque de suppléants.

Parmi les moyens pour favoriser l'implantation, certains intervenants soulignent avoir testé leurs activités sous forme de projets-pilotes de plusieurs semaines afin de vérifier la portée des activités sur les élèves et pour recueillir les commentaires de leurs collègues ($n = 10$).

D'autres intervenants mentionnent l'importance d'implanter la mesure de façon graduelle en se concentrant sur un nombre restreint de projets à la première année afin de bien évaluer l'ampleur de la tâche et pour éviter de trop bouleverser les élèves et l'équipe-école (n = 8).

3.4.2 Les stratégies de mobilisation de l'équipe-école

Conscients de la charge déjà élevée de travail des titulaires, la majorité des comités qui comptent implanter des moments d'APS sur les heures de classe planifie offrir des activités clés en main aux titulaires afin de minimiser la charge de travail additionnelle pour ces derniers (n = 28). Par exemple, des enseignants en EPS facilite la tâche des titulaires en se chargeant de la planification des activités, en déterminant quelles APS ont lieu à quel moment ou encore en offrant un répertoire d'APS aux titulaires, en s'assurant que le matériel est disponible au bon endroit et au bon moment et en démontrant préalablement les APS aux élèves ou aux titulaires.

C'est vraiment du « clé en main ». Les choix de jeux sont faits, le matériel est prêt, ça a été montré aux enfants les jeux qu'ils vont devoir faire d'une façon autonome pendant les récréations. L'enseignant d'éducation physique, il va être à l'extérieur, au début, pour veiller à ce que tout se passe bien.

- Titulaire de 1^{re} cycle

Plusieurs intervenants ont explicité des stratégies mises de l'avant spécifiquement dans le but de mobiliser leur équipe-école. La principale action posée en ce sens est de présenter ce en quoi consiste la mesure 15023 « À l'école, on bouge! » et d'exposer les stratégies de mise en œuvre envisagées par le comité responsable de la mesure (n = 24). Cette présentation, souvent faite par la direction en assemblée statutaire, sert également à présenter les rôles que les différents intervenants seront appelés à jouer en lien avec la mesure.

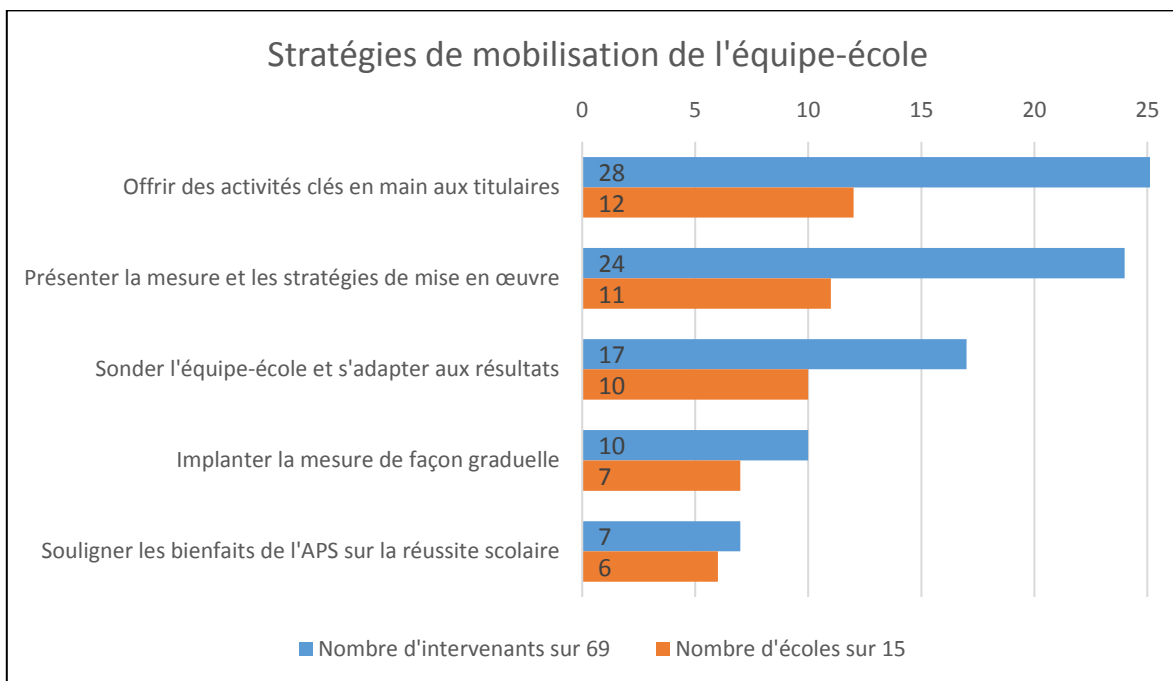


Figure 11. Stratégies de mobilisation de l'équipe-école

Plusieurs comités ont aussi sondé leur équipe-école ($n = 10$ écoles) et, dans certains cas, les élèves aussi ($n = 4$ écoles), afin de recueillir des perceptions relatives aux meilleures stratégies pour bonifier le temps d'APS, aux APS favorites des élèves et des intervenants ou aux besoins pour optimiser les APS. L'implantation graduelle fait partie des stratégies générales de mise en œuvre, mais certains intervenants évoquent également l'importance de cette stratégie, spécifiquement pour éviter de surcharger l'équipe-école au début de la mesure ($n = 10$).

3.5 La formation, la documentation et l'accompagnement

Plusieurs intervenants soulignent avoir mis à profit différentes formations dans l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » ($n = 22$). Certaines formations ont eu lieu dans le cadre de la mesure, mais la plupart étaient planifiées dans un autre

contexte. Certaines formations portaient sur la pratique d'une activité ou d'un sport en particulier : yoga, kickboxing, entre autres. D'autres se concentraient sur le côté organisationnel de l'APS : des formations sur les pauses actives, sur l'organisation de la cour d'école ou sur les entrées actives.

Concernant la documentation consultée pour favoriser l'implantation de la mesure, plusieurs soulignent s'être tournés vers Internet comme source d'inspiration pour des APS (n = 23) et avoir consulté les documents descriptifs de la mesure pour avoir une idée claire des caractéristiques de celle-ci (n = 18). Ces ressources ont principalement permis d'orienter les moyens et les APS à mettre en œuvre dans le cadre de la mesure.

Quant à l'accompagnement dans l'implantation de la mesure, les intervenants relèvent les rencontres d'information et d'accompagnement avec un conseiller pédagogique (n = 38), ainsi que des rencontres de partage entre des équipes-écoles qui débudent l'implantation et d'autres où la mesure est mise en œuvre depuis environ un an (n = 22). Dans la majorité des cas, seul l'enseignant en EPS assistait à ces réunions. Les intervenants considèrent ces deux types de rencontres enrichissantes puisqu'ils permettent à la fois de trouver de nouvelles idées ainsi que de réfléchir sur des moyens efficaces pour implanter les activités en fonction des caractéristiques de son propre milieu (n = 19).

3.6 Les caractéristiques de l'intervention

Cette section présente les principaux moyens mis en œuvre dans le cadre de la mesure, la nature des activités proposées aux élèves, les considérations dans la planification des activités et le degré de satisfaction face à la mise en œuvre.

3.6.1 Les moyens mis en œuvre

La principale action relevée par des intervenants de toutes les écoles est l'achat de matériel (n = 15 écoles). Qu'il s'agisse du matériel reçu dans le cadre du programme Force 4 ou de celui acheté par l'équipe-école, la bonification de l'équipement se traduit généralement par des impacts positifs tant pour les APS intérieures qu'extérieures. Bien que quelques intervenants se disent en désaccord avec les choix du comité en lien avec certains achats jugés peu prioritaires, la majorité considère que les achats réalisés favorisent la mise en action des élèves.

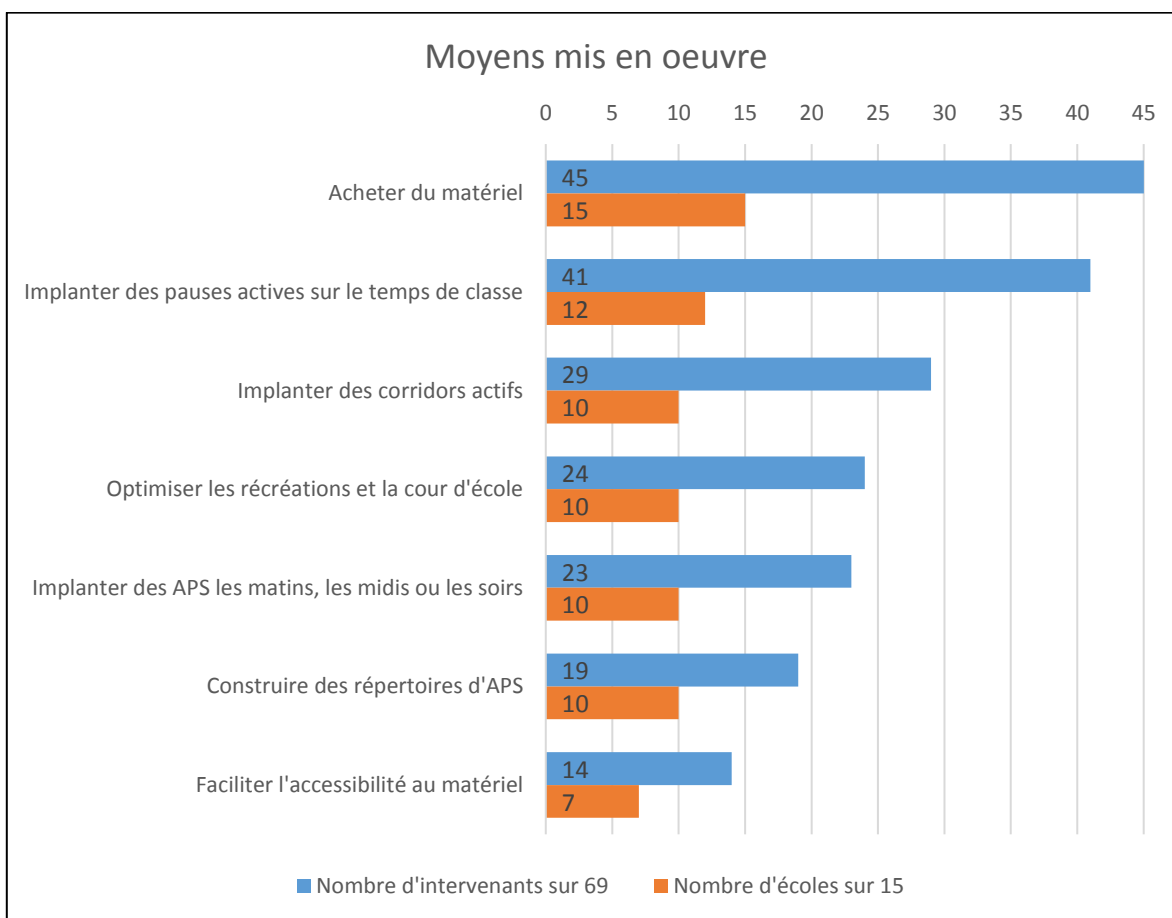


Figure 12. Moyens mis en œuvre

Afin d'atteindre le minimum de 60 minutes d'APS par jour, plusieurs milieux ont misé sur la tenue d'APS ou de pauses actives sur le temps de classe (n = 12 écoles). Dans ces cas, les comités ont travaillé à outiller les titulaires pour leur faciliter la tâche, notamment par la confection d'horaires afin de répartir le temps d'APS supplémentaire de façon efficace et équitable entre les différents intervenants. Il pouvait s'agir d'un horaire pour des pauses actives dans les classes, ou encore pour se déplacer à l'extérieur ou dans un gymnase avec son groupe.

Des comités ont aussi mis en place des corridors actifs (n = 10 écoles) qui peuvent être exploités dans les périodes de transitions ou pendant des pauses actives sur les temps de classe. Certains intervenants ont présenté des démonstrations d'activités possibles dans les corridors, alors que d'autres ont préféré laisser les élèves explorer et inventer leurs propres jeux en s'inspirant du marquage au sol et sur les murs. La majorité des intervenants perçoivent un engouement significatif des élèves par rapport aux corridors actifs, mais certains restent prudents et espèrent que l'engouement persistera une fois l'effet de nouveauté estompé.

Certains milieux ont également misé sur les récréations et sur l'optimisation de la cour d'école (n = 10 écoles). Afin d'augmenter le temps d'APS à l'extérieur, les comités ont notamment repensé les divisions des terrains extérieurs, planifié la bonification de l'équipement disponible sur la cour d'école et établi une programmation d'APS variées pour les récréations.

Des comités ont également misé sur l'implantation d'APS les matins, les midis ou les soirs (n = 10 écoles). Le service de garde est généralement mis à contribution pour la mise en œuvre de ces périodes d'APS, mais les titulaires et les enseignants en EPS sont également appelés à contribuer à l'animation des activités dans certains milieux. Des intervenants relèvent toutefois un bémol face à cette stratégie : comme le temps passé à l'école durant ces plages horaires varie d'un élève à l'autre, tous ne profitent pas du même temps d'APS.

Certaines écoles retardent toutefois le début des cours le matin, quelques fois par cycle, afin de faire un entraînement matinal avec l'ensemble des élèves.

En lien avec la stratégie d'offrir des activités clés en main aux titulaires, des comités ont créé des répertoires d'APS que les intervenants peuvent facilement sélectionner et mettre en place avec les élèves (n = 10 écoles). Il peut s'agir d'activités à réaliser dans une classe, dans un gymnase ou sur la cour d'école. Par rapport aux formats, certains ont opté pour le numérique en mettant en ligne un répertoire de vidéos ou de liens présentant une gamme d'APS. En plus de ces répertoires, plusieurs exploitent les capsules d'APS offertes par les programmes Force 4 et Wixx. D'autres ont créé des cartables ou des livrets physiques regroupant des APS variées.

Un autre moyen de soutenir la tenue d'APS par l'équipe-école est de faciliter l'accessibilité du matériel (n = 7 écoles). Les intervenants de plusieurs milieux ont mis en place différents systèmes de transport de matériel, notamment avec des bacs pour l'équipement léger, et ont ajouté des espaces de rangement à l'intérieur et à l'extérieur. Dans certains cas, les enseignants en EPS s'occupent de préparer le matériel pour les titulaires en prévision des activités à venir. Des intervenants impliquent également des élèves de 3^e cycle pour aider à la préparation et au déplacement du matériel, les intentions étant d'alléger la tâche des intervenants ainsi que de responsabiliser les élèves impliqués. D'ailleurs, dans les groupes de discussion, certains intervenants suggèrent d'impliquer davantage les élèves plus vieux dans les différentes tâches de mise en œuvre.

3.6.2 La nature des activités

Plusieurs intervenants ont partagé la nature des principales APS proposées aux élèves. Il s'agit d'un amalgame d'APS qui étaient déjà existantes et d'autres qui ont vu le jour grâce à la mesure. À ce sujet, des intervenants soulignent que les élèves avaient déjà des occasions à l'extérieur des cours d'EPS d'être physiquement actifs à l'école (n = 28). Certains milieux

bonifient et diversifient les APS déjà en place pour atteindre les cibles recommandées, alors que d'autres, principalement les écoles à vocation sportive, profitent de la mesure pour offrir plus de 60 minutes d'APS par jour aux élèves.

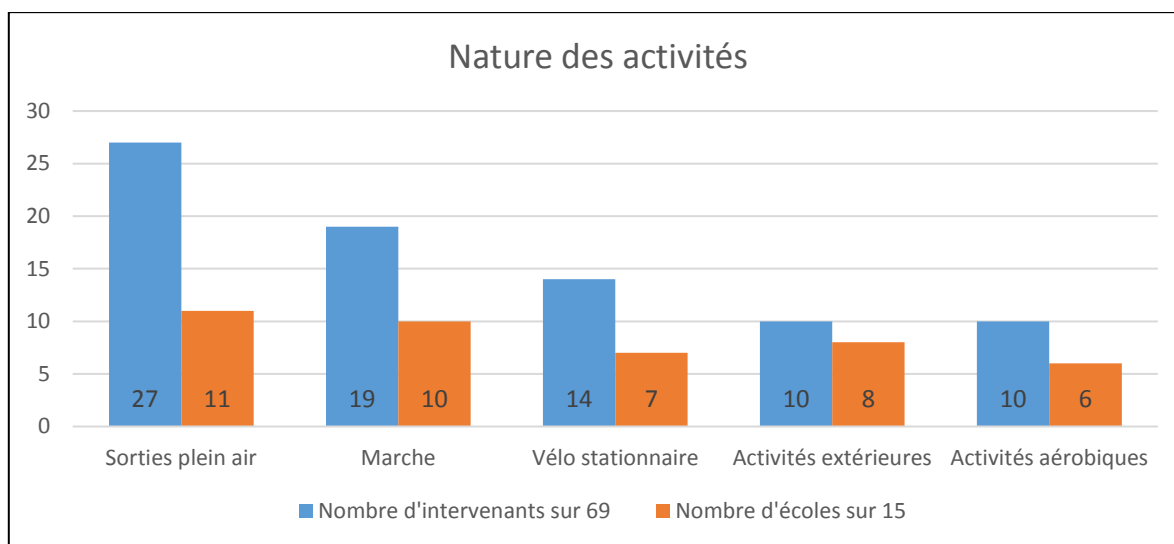


Figure 13. Nature des activités

Les sorties en plein air ($n = 27$), la marche ($n = 19$) et le vélo stationnaire ($n = 14$) sont les trois activités les plus souvent rapportées comme exemples d'APS en place dans les milieux. Suivent ensuite les activités extérieures ($n = 10$) qui réfèrent à des APS réalisées sur des terrains avoisinants à l'extérieur des temps de récréation comme de la raquette, du patin ou du ski de fond, ainsi que diverses activités aérobiques intérieures ($n = 10$) comme du *step*, de la corde à danser, du yoga ou du *crossfit*.

3.6.3 La planification des activités

Les éléments pris en compte dans la planification des activités réfèrent à la fois à l'élaboration des APS par les comités et aux décisions prises par les intervenants qui mettent en œuvre les APS proposées. Ainsi, bien que cette section se trouve dans les caractéristiques de l'intervention, les données présentées réfèrent aussi en partie à des éléments du processus d'implantation.

Interrogés sur les éléments qu'ils prennent en considération lors de la planification d'APS, les intervenants mettent en lumière des éléments de contexte à considérer afin de renforcer le succès des activités sur les plans de l'organisation, de l'implication de l'équipe-école, de la motivation des élèves et de leur niveau d'engagement moteur dans les activités.

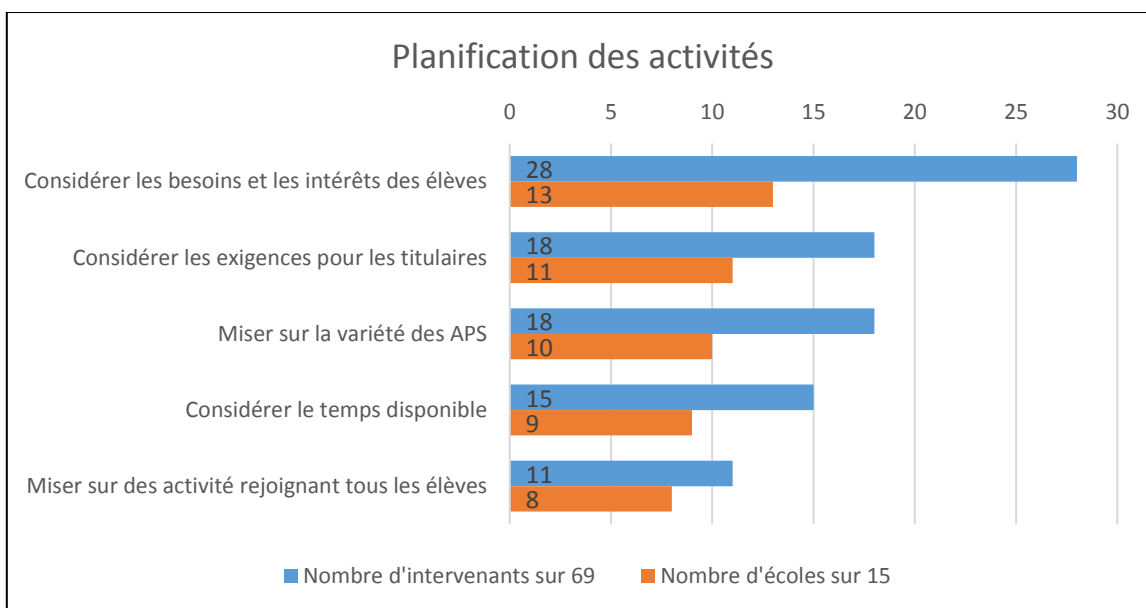


Figure 14. Planification des activités

La considération la plus récurrente entre les intervenants est celle relative aux besoins et aux intérêts des élèves (n = 28). En lien avec les besoins, la plupart réfèrent au besoin ponctuel des élèves de bouger après un certain temps en classe. Par rapport aux intérêts, les intervenants identifient peu d'intérêts spécifiques des élèves, mais soulignent, d'une part, qu'il est important de connaître leurs préférences et, d'autre part, qu'il est nécessaire de varier les APS proposées. Ces affirmations sont directement liées à l'importance de miser sur la variété des APS (n = 18), ce que le nouveau matériel, reçu au début de la mesure, a aidé à concrétiser.

Si le groupe n'a pas trop envie de bouger, je vais planifier quelque chose qui n'est pas trop long. Tandis que si je vois qu'ils en ont besoin pour plus que cinq minutes, bien je vais choisir en fonction de ça.

- Enseignante de 3^e cycle

Dans la planification des APS, les membres du comité responsables de la mesure tentent de bien considérer les exigences pour les titulaires (n = 18). Afin de faciliter la tâche aux titulaires, les intervenants tentent notamment de trouver les plages horaires idéales, de minimiser les temps de transition, de miser sur des activités clés en main, de sonder l'intérêt des titulaires et de demander des rétroactions à ces derniers afin d'améliorer les futures activités.

Les données des groupes de discussion

En lien avec les besoins et les intérêts des élèves, plusieurs élèves estiment avoir trop peu d'occasions de pratiquer des APS et souhaiteraient notamment avoir plus de cours d'EPS et des récréations plus longues. Les élèves exposent également les facteurs qui favorisent leur appréciation des APS. Il s'agit d'activités qui se déroulent à l'extérieur, qui sont diversifiées ou nouvelles, ou qui se vivent en présence d'amis. Quant aux facteurs qui diminuent leur appréciation des APS, les élèves identifient le manque de variété dans les APS, les activités imposées et le niveau de compétition élevé.

3.6.4 Le degré de satisfaction face à la mise en œuvre

À l'instar des conditions de travail, cette section est sous-divisée par titre d'emploi afin d'avoir une image claire du degré de satisfaction des différents types d'intervenants.

Le degré de satisfaction de la direction

Les 13 membres de la direction se disent satisfaits ou très satisfaits de l'avancement de la mesure dans leur équipe-école. Ils apprécient notamment les efforts des intervenants, la quantité de travail réalisée en peu de temps, la proactivité des enseignants en EPS et le soutien du conseiller pédagogique. Certains d'entre eux expriment toutefois des insatisfactions (n = 7) : un manque de soutien de l'externe dans la mise en œuvre, une inquiétude face à la nature régressive du financement, un manque de temps pour planifier la mise en œuvre ainsi qu'une ventilation du budget répondant moins bien aux besoins des petites écoles. Des intervenants ont d'ailleurs critiqué le modèle de financement en pyramide inversée. Ils estiment avoir eu trop peu de temps pour réfléchir aux meilleures avenues pour investir les sommes octroyées à la première année d'implantation, ce qui a mené à des achats hâtifs. Avoir un budget plus important à l'an 2 qu'à l'an 1 leur semblerait plus judicieux.

Il faudrait qu'il y ait une plus grande flexibilité [sur le budget] parce qu'on a dit qu'il ne faut pas dépasser 20 % en achat de matériel. Mais pour une petite école ça peut être justement l'occasion, puisqu'on n'a pas autant besoin d'argent à dépenser en libérations. [...] on nous limite à 3 ou 4 milles dollars [de matériel] puis on a le droit à 12 ou 14 milles de libérations, ce qui est impossible à faire. [...] Tout ça devrait être ajusté.

- Directeur d'école

Le degré de satisfaction des enseignants en EPS et des membres du comité responsable de la mesure

Plusieurs enseignants en EPS et membres du comité responsable de la mesure sont satisfaits de l'avancement de la mesure dans leur milieu et de la bonification des APS offertes aux élèves (n = 18). Certains souhaitent également améliorer des aspects dans les années à venir, par exemple en soutenant davantage les titulaires.

Globalement, on est satisfait, c'est sûr. Il reste à voir si la continuité va être aussi bonne que la première année d'implantation, mais ça reste à voir. Pour un début, je pense que c'est satisfaisant.

- Enseignante en EPS

Des enseignants en EPS et des membres du comité ont toutefois certaines insatisfactions à l'égard de la mise en place de la mesure (n = 15). On relève le manque de soutien provenant de l'externe, par exemple de la commission scolaire ou du MEES, qui s'exprime notamment par un manque de formation et par un manque de soutien au quotidien, le manque de temps en particulier pour déterminer comment investir le budget, le manque d'engagement des titulaires et une ventilation trop stricte du financement.

Le degré de satisfaction des titulaires

Comme les perceptions des titulaires face à la mise en œuvre de la mesure diffèrent entre les trois cycles, la présentation du degré de satisfaction des titulaires est divisée en fonction de chaque cycle.

Le degré de satisfaction des titulaires de 1^{er} cycle

Parmi les titulaires de 1^{er} cycle (n = 11), sept se disent satisfaits ou très satisfaits de l'engagement de leur équipe-école et du travail de leur comité (n = 7), alors que quatre expriment des insatisfactions en évoquant le manque de formation ou les horaires qui seraient à modifier (n = 4).

Le degré de satisfaction des titulaires de 2^e cycle

Pour ce qui est des titulaires de 2^e cycle (n = 11), huit mentionnent être satisfaits du travail de leur comité et de l'augmentation du temps d'APS des élèves (n = 8), mais de manière moins affirmée que les titulaires de 1^{er} cycle. Par ailleurs, sept soulignent des insatisfactions notamment à l'égard du manque de soutien dans la mise en œuvre, du manque d'engagement de certains titulaires ou du manque de temps pour les APS dans les classes (n = 7).

Le degré de satisfaction des titulaires de 3^e cycle

Enfin, pour les titulaires de 3^e cycle (n = 11), six se disent satisfaits de l'engagement général de leur équipe-école dans la mesure (n = 6). Cinq autres se disent particulièrement insatisfaits de la mise en œuvre pour des raisons divergentes (n = 5). Certains estiment que la mesure est trop modeste, que les APS proposées ne sont pas assez vigoureuses et espèrent que davantage d'actions seront mises en place, alors que d'autres soulignent le manque de temps, d'espace et de formation pour mettre en place la mesure, en particulier pendant les heures de classe.

Le degré de satisfaction du service de garde

Parmi les membres du service de garde (n = 6), cinq mentionnent être très satisfaits du niveau d'activité des élèves auprès desquels ils interviennent (n = 5). Deux expriment de l'insatisfaction en lien avec le degré d'engagement des éducatrices (n = 2).

Les données des groupes de discussion

Le degré de satisfaction de la mise en œuvre est généralement plus élevé dans les propos tenus en groupes de discussion. Les intervenants sont satisfaits de mettre les élèves en action et apprécient les bénéfices de l'APS en lien avec la gestion de classe. D'autre part, le principal irritant demeure le défi de l'APS sur le temps de classe.

Parmi les modifications suggérées pour la suite, les intervenants souhaitent notamment être mieux accompagnés et formés dans la réalisation des APS qu'ils doivent mettre en place. Ils suggèrent aussi de former les élèves pour s'assurer qu'ils exploitent bien le matériel acheté

et de prévoir des libérations adéquates pour planifier les nouvelles APS, en dépit du budget restreint dans les années à venir.

Les besoins des équipes-écoles

En groupes de discussion, les intervenants ont été appelés à exposer leurs besoins en lien avec la formation et l'accompagnement. Le besoin principal est exprimé par des titulaires. Ces derniers souhaitent être mieux formés et accompagnés pour mener les différentes APS proposées. Plusieurs se sentent mal outillés pour exploiter les activités et le matériel à leur disposition. D'ailleurs, en lien avec le matériel, des enseignants en EPS souhaiteraient être accompagnés pour faire des achats plus judicieux. On espère également améliorer la communication à l'intérieur de l'équipe-école en lien avec déroulement du projet. Enfin, les intervenants souhaitent poursuivre et améliorer le partage d'informations entre les écoles qui participent à la mesure, voire de créer une communauté de pratique. Pour les intervenants, le partage des succès et des défis rencontrés des différents milieux facilite la prise de décisions relatives à la mise en œuvre de la mesure.

3.7 La réussite scolaire et autres effets

Concernant les effets de la mesure sur les facteurs qui prédisposent à la réussite scolaire des élèves, plusieurs intervenants estiment que les APS réalisées par les élèves favorisent les apprentissages ($n = 28$). Le principal argument évoqué est l'augmentation de la concentration à la suite des APS. À l'inverse, quelques intervenants ont relevé que les pauses actives en classe pouvaient avoir un effet néfaste sur la concentration de certains élèves ($n = 3$). Le point commun entre ces trois cas est une clientèle à besoins particuliers ou avec des troubles de comportement. Ces élèves sont surexcités par les APS de 5 à 10 minutes et ont ensuite peine à retrouver leur calme et leur concentration. Ces intervenants soulignent qu'ils adapteront des paramètres de leurs interventions (changement du moment des activités, intégration d'un retour au calme) afin de pallier la situation.

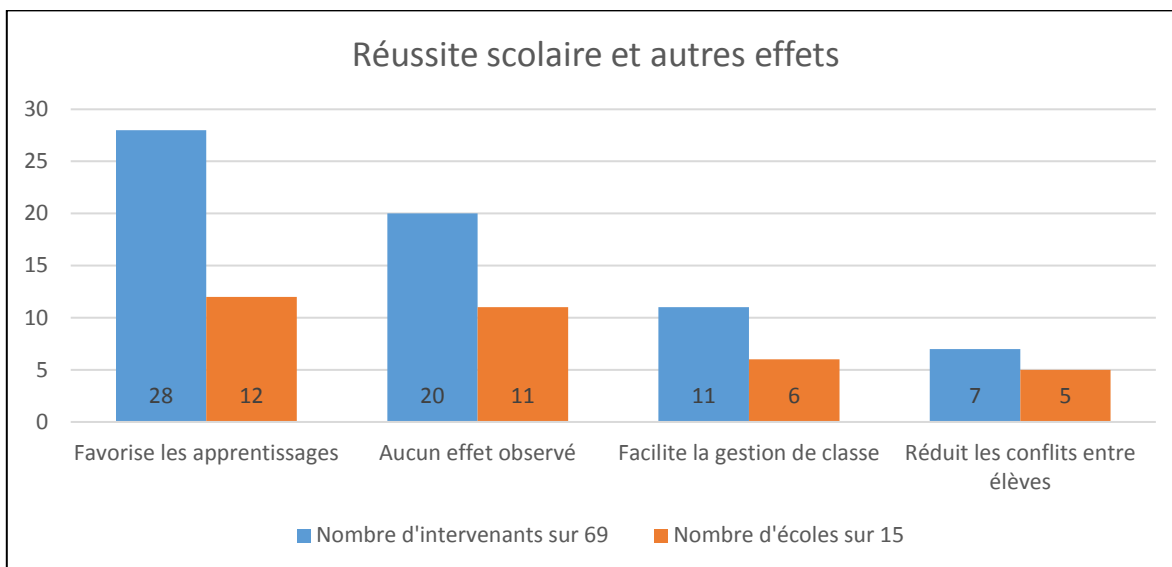


Figure 15. Réussite scolaire et autres effets

Les intervenants de plusieurs milieux où la mise en œuvre est débutée depuis peu de temps n'ont pas encore mesuré ou observé les effets de la mesure sur la réussite scolaire des élèves ($n = 20$). Sans qu'il s'agisse directement de réussite scolaire, des intervenants soulignent que les élèves sont généralement moins excités après les APS, ce qui facilite la gestion de classe ($n = 11$). Certains intervenants ont également constaté une réduction des conflits sur la cour d'école, en particulier dans les milieux qui ont mis en place des programmations d'APS pendant les récréations ($n = 7$).

Les données des groupes de discussion

Les propos tenus par les intervenants en groupe de discussion orbitent aussi autour des effets positifs sur la concentration et sur les comportements. Les intervenants affirment voir moins de conflits et moins de violence entre les élèves depuis la mise en œuvre de la mesure. On souligne également une croissance du taux de participation des élèves aux activités. Les intervenants constatent un effet d'entraînement entre les élèves, qui se traduit par une meilleure participation au fil des semaines.

Les élèves, quant à eux, se disent plus concentrés et davantage prêts à travailler au terme d'une séance d'APS, que ce soit en classe ou à l'extérieur. Ils remarquent une diminution des comportements déviants et perturbateurs en classe, une diminution du stress ainsi qu'une sensation de relaxation.

4. RÉSULTATS - ACCÉLÉROMÉTRIE

Cette section fait état des données de l'accélérométrie recueillies au sein des six écoles participant au volet 1 de l'étude. Considérant la date de début du projet, il a été uniquement possible de réaliser une collecte de données T0 dans quatre écoles. Toutefois, la collecte de données T1 a été réalisée dans les six écoles participant au volet 1. Le tableau ci-dessous présente la taille des échantillons, par école, par cycle et selon le genre pour chacune des collectes de données. Il est à noter que l'école 2 n'offre pas de 3^e cycle actuellement.

Tableau 5

Portrait des écoles ayant participé au T0 et au T1

T0							
École	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		Totaux
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
1	14	6	7	6	10	7	50
2	12	11	21	18	-	-	62
3	14	8	4	9	4	13	52
6	7	6	4	9	4	4	34
Totaux	47	31	36	42	18	24	198
T1							
École	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		Totaux
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
1	12	6	10	6	11	7	52
2	10	4	10	8	-	-	32
3	13	8	5	8	0	5	39
4	7	6	5	6	6	6	36
5	10	8	12	10	9	8	57
6	6	5	5	9	7	5	37
Totaux	58	37	47	47	33	31	253

Le tableau 6 présente les moyennes ($\pm$ écart-type) de minutes quotidiennes d'activités physiques à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée par école pour les collectes de données T0 et T1. Les valeurs de p sont présentées entre parenthèses pour les écoles qui ont participé aux deux collectes de données. Le symbole « * » indique une différence significative entre les deux temps de mesure avec un seuil de signification de $p < .05$. Ces données montrent une diminution significative du temps passé à intensité sédentaire et une augmentation du temps à intensité légère pour l'école 3, lorsque l'on compare le T1 au T0. À l'opposé, les données montrent une augmentation significative du temps passé à intensité sédentaire et une diminution du temps à intensité légère pour l'école 6, lorsque l'on compare le T1 au T0. Aucune autre différence significative n'a été observée. La figure 16 illustre les données de T0 et de T1 pour les écoles 1, 2, 3 et 6.

Tableau 6

Minutes d'activités physiques à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée

Écoles	Sédentaire T0	Sédentaire T1	Légère T0	Légère T1	Modérée à élevée T0	Modérée à élevée T1
1	249 $\pm$ 44	256 $\pm$ 51 (.123)	140 $\pm$ 32	135 $\pm$ 36 (.151)	41 $\pm$ 17	39 $\pm$ 21 (.189)
2	251 $\pm$ 54	238 $\pm$ 53 (.072)	127 $\pm$ 39	138 $\pm$ 42 (.062)	40 $\pm$ 20	41 $\pm$ 19 (.682)
3	260 $\pm$ 44	244 $\pm$ 42 ↓(.001)*	117 $\pm$ 36	131 $\pm$ 33 ↑(.000)*	34 $\pm$ 15	34 $\pm$ 14 (.991)
4	-	247 $\pm$ 36	-	140 $\pm$ 28	-	38 $\pm$ 17
5	-	273 $\pm$ 46	-	127 $\pm$ 37	-	35 $\pm$ 15
6	281 $\pm$ 47	328 $\pm$ 47 ↑(.000)*	125 $\pm$ 36	104 $\pm$ 34 ↓(.000)*	32 $\pm$ 18	29 $\pm$ 18 (.224)

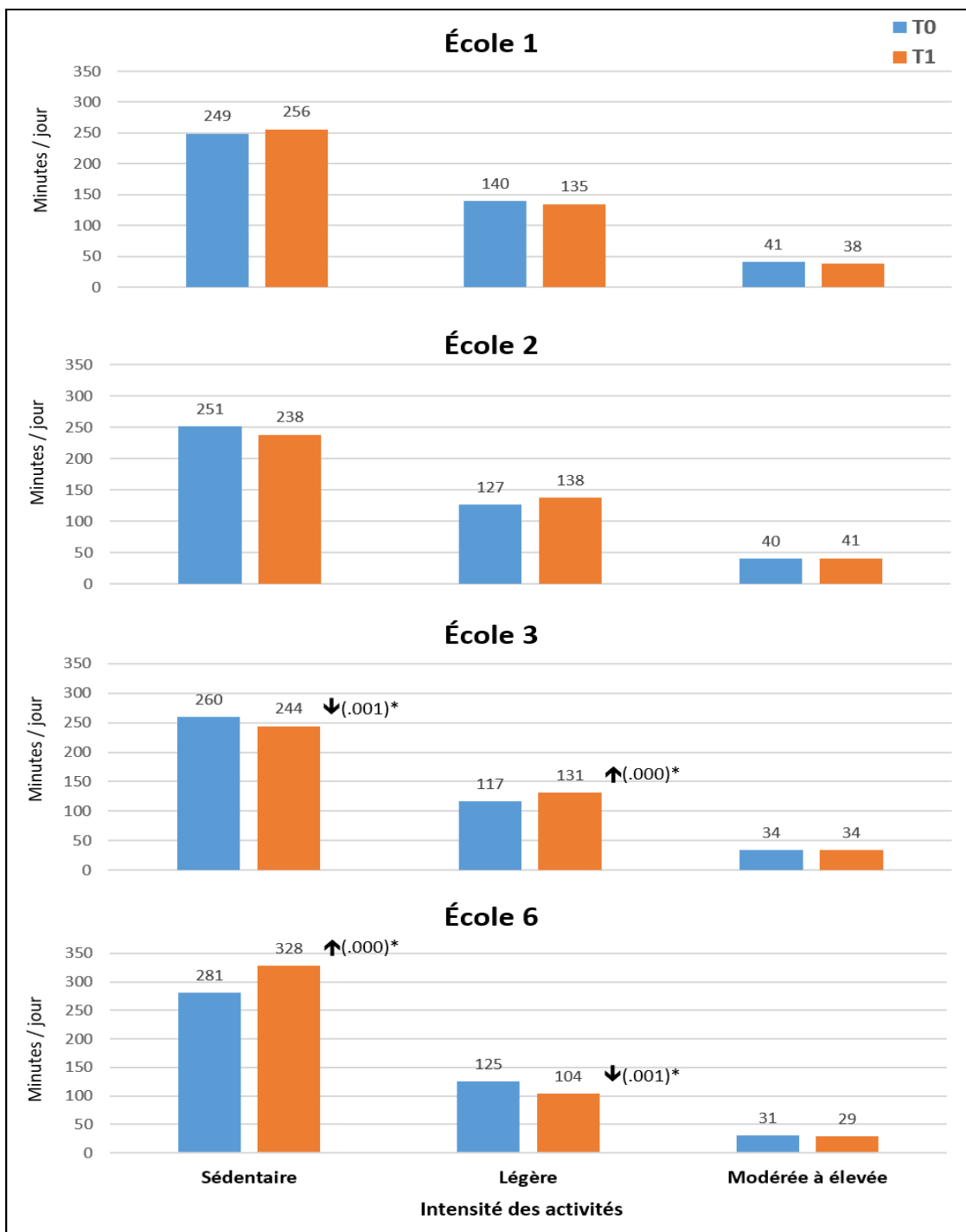


Figure 16. Moyennes de minutes quotidiennes d'activités à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée par école pour les collectes de données T0 et T1

La figure 17 présente les moyennes de minutes quotidiennes d'activités à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée par cycle, pour l'ensemble des écoles et des collectes de données. Toutes les moyennes sur la figure, à l'exception de la différence de l'activité légère entre le 2^e et le 3^e cycle, sont significativement différentes. En d'autres termes, il y a une augmentation significative du nombre de minutes d'activités à intensité sédentaire du 1^{er} au 3^e cycle. À l'inverse, il y a une diminution significative du nombre de minutes d'activités à intensité modérée à élevée du 1^{er} au 3^e cycle.

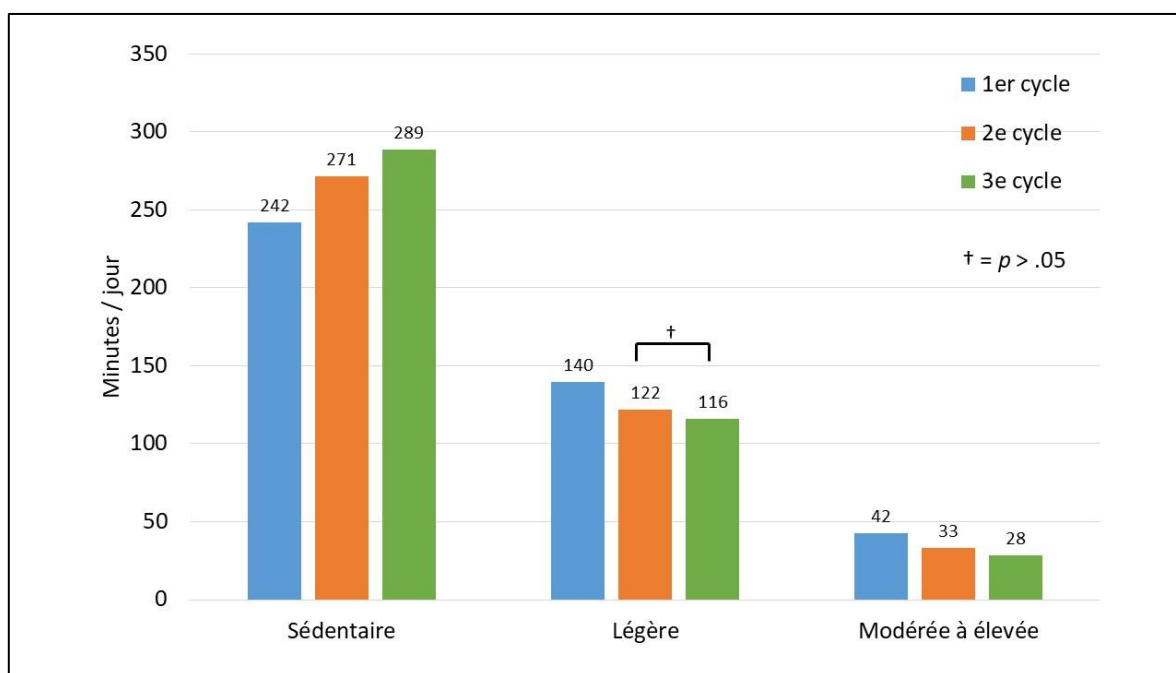


Figure 17. Intensité des activités par cycle

La figure 18 présente les moyennes de minutes quotidiennes d'activités à intensité sédentaire, légère et modérée à élevée, selon le genre, pour l'ensemble des écoles et des collectes de données. Toutes les moyennes sur la figure sont significativement différentes ($p < .05$). En d'autres mots, les garçons passent moins de temps que les filles à pratiquer des activités à

intensité sédentaire et plus de temps à pratiquer des activités à intensité légère ou modérée à élevée.

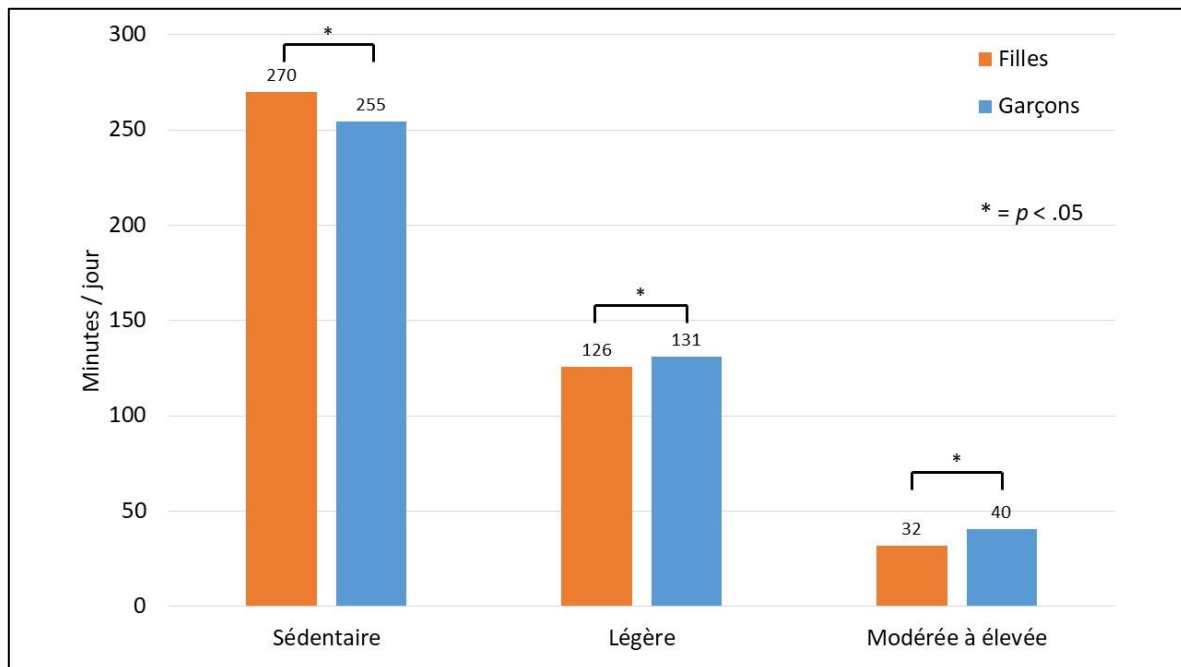


Figure18. Intensité des activités selon le genre

5. CONCLUSION

Cette recherche avait pour but de documenter l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » (Gouvernement du Québec, 2019) lors de l'année scolaire 2018-2019 auprès de 21 écoles provenant de 9 régions administratives du Québec. Le présent rapport porte plus spécifiquement sur la première année d'implantation de la mesure dans les écoles. En ce sens, seules les données recueillies auprès des 15 écoles à leur première année d'implantation ont été analysées (voir les tableaux 2 et 3). Les objectifs de recherche étaient les suivants : 1) identifier et décrire les facteurs influençant l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »; 2) identifier et décrire les perceptions des intervenants scolaires et des élèves en lien avec l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* » ainsi que 3) caractériser la pratique d'activités physiques des élèves engagés dans les écoles implantant la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* ». Les principaux faits saillants sont présentés en tenant compte de deux axes, soit ceux provenant : 1) des entrevues et des groupes de discussion et ceux 2) des données d'accélérométrie.

5.1 Faits saillants des entrevues et des groupes de discussion

- En général, les élèves sont motivés par les APS mises en place dans le cadre de la mesure. Ils énoncent cependant plusieurs besoins en lien avec les APS, soit de faire des activités libres, de faire des choix et qu'on porte davantage attention à leurs idées en lien avec la nature ou le déroulement des activités. Les élèves énoncent vouloir plus de liberté pour les APS. Cette volonté s'entrechoque avec la perception de plusieurs intervenants qui estiment que la tenue d'APS plus encadrées a favorisé la mise en action des élèves et a réduit les conflits. Les élèves rapportent aussi que leur sentiment de compétence est un facteur déterminant à leur participation aux APS;
- Les perceptions sont partagées en ce qui a trait aux caractéristiques de l'environnement bâti, soit les infrastructures intérieures et extérieures disponibles pour la pratique d'APS.

Les perceptions favorables ou défavorables varient en fonction de l'école et parfois même entre les intervenants d'une même école. Quant aux élèves, ils identifient la cour d'école comme l'endroit qui nécessiterait le plus d'amélioration;

- Toutes les écoles sondées se sont procuré du nouveau matériel à l'aide du financement de la mesure. Cette possibilité d'acheter du nouveau matériel, ainsi que le soutien de Force 4 a influencé la quantité, la variété, l'accessibilité et la qualité du matériel disponible pour l'APS. Ils auraient toutefois apprécié recevoir du soutien dans le choix du matériel à acheter. Les élèves sont toutefois moins enthousiastes quant à la qualité et à la quantité de matériel disponible pour la pratique d'APS;
- En général, les intervenants perçoivent la mesure de manière positive, mais se questionnent quant à la nature régressive du financement. Puisque l'implantation de la mesure requiert du temps et un engagement significatif de la part de l'équipe-école, les intervenants mettent en doute sa pérennité;
- Les enseignants en EPS sont au cœur de l'implantation de la mesure. Dans la majorité des écoles, ils sont responsables du comité formé pour soutenir l'équipe-école dans la mise en œuvre;
- La direction joue un rôle de soutien dans la majorité des écoles sondées. La mise en œuvre des APS proposées par le comité est assumée par les titulaires et le service de garde. Les titulaires font également la promotion des APS auprès des élèves;
- La grande majorité des intervenants croit que leur école manifeste un bon degré d'engagement face à la mesure. Toutefois, ils constatent tout de même une certaine résistance de la part des titulaires, dont l'inquiétude première est la réduction du temps de classe au profit des APS. À ce sujet, le leadership de l'enseignant en EPS est relevé comme étant déterminant dans l'engagement de l'équipe-école dans la mesure;
- La charge de travail élevée et le manque de temps sont les principaux obstacles vécus par l'ensemble des intervenants impliqués dans la mesure.

- Le soutien, la confiance et l'ouverture de la direction, les libérations et la création d'un comité sont identifiées comme les principales conditions facilitantes pour le comité, alors que l'accompagnement et le soutien de la part du comité facilitent le travail des titulaires;
- Les intervenants ont soulevé les défis particuliers de l'implantation de la mesure au 3^e cycle, qui se traduisent également par un degré de satisfaction plus faible des titulaires et un manque de coopération perçu de la part des élèves;
- Offrir des activités clés en main est la stratégie de mobilisation de l'équipe-école la plus utilisée dans les écoles sondées;
- La tenue d'APS ou de pauses actives sur le temps de classe est le moyen de mise en œuvre le plus populaire. Les sorties de plein air sont toutefois les activités les plus rapportées par les intervenants sondés;
- Les intervenants soulèvent qu'il est important de considérer les besoins et les intérêts des élèves, mais identifient peu d'intérêts spécifiques. On constate également que les élèves ont été sondés dans seulement quatre écoles.
- Les élèves souhaiteraient avoir encore plus de cours d'EPS et des récréations plus longues. Ils souhaitent également des activités diversifiées et nouvelles, qui se déroulent à l'extérieur et qui se vivent en présence d'amis;
- Les intervenants expriment le besoin d'être mieux formés et accompagnés dans la poursuite de l'implantation de la mesure. L'amélioration du partage d'informations entre les écoles qui participent à la mesure, notamment par le biais de la création d'une communauté de pratique, est également souhaitée.
- En lien avec le point précédent, des intervenants souhaitent recevoir un plus grand soutien de l'externe, notamment de la commission scolaire ou du MEES, afin de faciliter la réalisation des tâches quotidiennes en lien avec la mesure.

5.2 Faits saillants de l'accélérométrie

- La moyenne de minutes passées à réaliser des activités considérées comme sédentaires au cours d'une journée scolaire varie de 238 à 328 minutes par école, ce qui représente de 57 % à 67 % du temps total d'une journée;
- La moyenne des minutes d'APS quotidiennes à intensité moyenne à élevée varie de 29 (± 18) à 41 (± 19) minutes par école. Toutefois, ces données sont cohérentes avec les données actuelles qui montrent que seulement 35 % des élèves canadiens d'âge scolaire sont suffisamment actifs pour atteindre les recommandations de 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à soutenue par jour (ParticipACTION, 2018);
- Les données recueillies lors de cette première année d'implantation de la mesure montrent que les filles sont moins actives que les garçons et que le nombre de minutes à intensité moyenne à élevée diminue avec l'âge, ce qui est similaire à ce que l'on observe dans la littérature (Colley et al., 2017; Perreault, Morin et Turcotte, 2011).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Centers for Disease Control and Prevention. (2017). *Increasing Physical Education and Physical Activity: A Framework*. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention, US Dept of Health and Human Services; 2017.
- Colley, R. C., Carson, V., Garriguet, D., Janssen, I., Roberts, K. C. et Tremblay, M. S. (2017). *Physical activity of Canadian children and youth, 2007 to 2015*. Statistics Canada.
- Durlak, J. A. et DuPre, E. P. (2008). Implementation matters: A review of research on the influence of implementation on program outcomes and the factors affecting implementation. *American journal of community psychology*, 41(3-4), 327-350.
- Evenson, K. R., Catellier, D. J., Gill, K., Ondrak, K. S. et McMurray, R.G. (2008). Calibration of two objective measures of physical activity for children. *Journal of Sports & Science*, 26, 1557-1565.
- Geoffrion, P. (2009). Le groupe de discussion. In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (5^e éd.) (p. 391-414). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2017). *Au Québec, on bouge!* Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/loisir-sport/Politique-FR-v18_sans-bouge3.pdf
- Gouvernement du Québec. (2019). *Document d'information complémentaire à la mesure 15023 - À l'école, on bouge au cube !* Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, secteur du loisir et du sport [MEES] Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/Mesure-15023-Septembre_2019.pdf
- Guthold, R., Stevens, G. A., Riley, L. M. et Bull, F. C. (2019). Global trends in insufficient physical activity among adolescents: a pooled analysis of 298 population-based surveys with 1.6 millions participants. *Lancet Child & Adolescent Health*. [https://doi.org/10.1016/S2352-4642\(19\)30323-2](https://doi.org/10.1016/S2352-4642(19)30323-2)

- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*. Sillery, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- McMullen, J., Chroinin, D., Tammelin, T. et Van der Mars, H. (2015). International Approaches to Whole-of-School Physical Activity Promotion. *Quest*, 67, 384-399.
- Naylor, P.-J., Nettlefold, L., Race, D., Hoy, C., Ashe, M. C., Wharf Higgins, J., et McKay, H. A. (2015). Implementation of school bases physical activity interventions: A systematic review. *Preventive Medicine*, 72, 95-115.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2014). *Stratégie mondiale pour l'activité physique, l'alimentation et la santé*. Repéré à <http://www.who.int/dietphysicalactivity/childhood/fr/>
- ParticipACTION. (2018). *Le Bulletin de l'activité physique chez les jeunes*. Repéré à <https://www.participaction.com/fr-ca/ressources/bulletin-de-participation>
- Perreault G., Morin, P. et Turcotte, S. (2011). Portrait des jeunes Sherbrookoïses de 4 à 17 ans en matière d'activité physique et sportive et d'alimentation. Analyse détaillée par communauté. ISBN : 978-2-923743-45-4.
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. In B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données* (5^e éd.) (p. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Siedentop, D. L. (2009). National plan for physical activity: education sector. *Journal of Physical Activity and Health*, 6 (suppl. 2), S168-S180.
- Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2018). *Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures : une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil*. Repéré à <http://csepguidelines.ca/fr/>

ANNEXE A – GUIDE D’ENTREVUE

GUIDE D’ENTREVUE

Entrevue individuelle semi-dirigée par voie téléphonique

1re Partie

Bonjour, je m’appelle _____.

Je vous remercie d’avoir accepté de participer à l’entrevue dans le cadre de l’étude Analyse de l’implantation de la mesure 15023 : « *À l’école, on bouge!* » menée par le Pr Sylvain Turcotte qui a été mandaté par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Lorsque vous avez rempli le formulaire de consentement en ligne, vous avez donné votre accord pour que nous puissions enregistrer cette entrevue téléphonique. Cela vous convient-il toujours? Je vous rappelle que toutes les informations partagées aujourd’hui seront analysées de façon confidentielle et votre nom n’apparaîtra nulle part dans nos documents.

Vos réponses à l’entrevue d’aujourd’hui contribueront à la rédaction d’un rapport que nous déposerons au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur afin de mieux saisir les enjeux liés à l’implantation de la mesure 15023 « *À l’école, on bouge!* »

L’entrevue comportera au total 13 questions et sera d’une durée approximative de 30 minutes. Vous avez le droit de ne pas répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps durant l’entrevue. Cela vous convient-il?

Nous sommes conscients que vous êtes à la première année de l’implantation de la mesure. Notre intention n’est pas de juger de votre niveau d’avancement, mais bien de recueillir vos perceptions sur la mesure et votre pratique dans l’implantation de la mesure.

Avez-vous des questions avant de commencer? Je commencerai donc avec la première question.

2e Partie

J'aimerais d'abord recueillir vos perceptions sur la mesure.

1. De manière générale, que pensez-vous de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »?
2. Quelles actions concrètes ont été mises en place dans votre milieu pour implanter la mesure? Décrivez la démarche d'implantation.
3. Dans le processus d'implantation, quel soutien l'ensemble des intervenants scolaires de votre école a-t-il reçu?
4. Comment percevez-vous l'engagement de l'ensemble des intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas le climat de travail : De quelle façon votre climat de travail influence-t-il l'implantation de la mesure?

5. Décrivez-moi les rôles des différents intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas le rôle de la direction : Selon vous, quel est le rôle de la direction dans l'implantation de la mesure?

Relance si le participant n'aborde pas son propre rôle : Quel est votre rôle dans l'implantation de la mesure? Comment percevez-vous ce rôle?

6. À quel point êtes-vous satisfait du processus d'implantation dans votre milieu jusqu'à maintenant? Expliquez votre réponse.

Les prochaines questions porteront plus spécifiquement sur votre pratique personnelle.

7. Comment décririez-vous les conditions de travail dans votre milieu qui vous permettent d'assumer votre rôle dans l'implantation de la mesure?

8. Quelles formations ou quel accompagnement avez-vous reçus dans l'implantation de la mesure?

Relance : Quelle influence ces formations ou cet accompagnement ont-ils eu sur votre pratique?

9. Quels outils de référence ou documentation avez-vous utilisés dans l'implantation de la mesure?

Relance : Quelle influence ces outils ou cette documentation ont-ils eu sur votre pratique?

10. Que prenez-vous en considération lorsque vous planifiez vos activités en lien avec la mesure? Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?

11. Est-ce que l'environnement et les infrastructures de votre école influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse.

12. Est-ce que les équipements disponibles dans votre milieu influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse.

En terminant, j'aimerais que vous me parliez de vos élèves.

13. De façon générale, quels impacts l'implantation de la mesure a-t-elle sur vos élèves jusqu'à maintenant?

3e Partie

- Aimeriez-vous ajouter autre chose en lien avec votre expérience d'implantation?
- Je vous remercie pour votre participation. Vos réponses à l'entrevue nous permettront de mieux saisir les enjeux liés à l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »
- Merci et bonne journée!

ANNEXE B – GUIDE DU GROUPE DE DISCUSSION (INTERVENANTS)

Groupe de discussion

1^{re} PARTIE

Bonjour,

Je vous remercie d’avoir accepté de participer au groupe de discussion dans le cadre de l’étude *Analyse de l’implantation de la mesure 15023 : « À l’école, on bouge! »* menée par le Pr Sylvain Turcotte qui a été mandaté par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Lorsque vous avez rempli le formulaire de consentement en ligne, vous avez donné votre accord pour que nous puissions filmer et enregistrer le groupe de discussion. Cela vous convient-il toujours? Je vous rappelle que toutes les informations partagées aujourd’hui seront analysées de façon confidentielle et votre nom n’apparaîtra nulle part dans nos documents.

Vos échanges d’aujourd’hui contribueront à la rédaction d’un rapport que nous déposerons au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur afin de mieux saisir les enjeux liés à l’implantation de la mesure 15023 « *À l’école, on bouge!* »

Le groupe de discussion sera d’une durée approximative de 60 minutes. Cela vous convient-il?

Vous serez invités à partager sur les différents facteurs pouvant influencer l’implantation de la mesure dans votre milieu. Je vous questionnerai également sur les stratégies que vous avez

mises en place, ainsi que celles que vous aimeriez développer pour favoriser l'implantation de la mesure dans votre milieu.

Il est important que chacun se sente libre de parler. En tout temps, je m'attends à ce que...

- Vous vous engagez dans la discussion en prenant la parole au moment qui vous convient;
- Vous écoutez avec respect les points de vue des autres, et ce même si vous ne les partagez pas;
- Vous vous engagez à ce que les propos échangés aujourd'hui demeurent confidentiels dans votre milieu.

Je vous rappelle que vous avez le droit de ne pas répondre à certaines questions et de vous retirer en tout temps durant le groupe de discussion.

Cela vous convient-il? Avez-vous des questions avant de commencer? Je commencerai donc avec la première question.

2^e PARTIE

1. Parlez-moi de la façon dont votre équipe-école a procédé pour implanter la mesure cette année.
Relances :
 - De quelles façons les membres de votre équipe facilitent-ils l'implantation de la mesure?
 - Quelles conditions de travail ont particulièrement favorisé la mise en œuvre de la mesure à votre école?
2. Quel est votre constat actuel à propos des activités proposées aux élèves?
Relances :
 - À quel point êtes-vous satisfaits des activités proposées?
 - Qu'aimeriez-vous modifier?
3. Lorsque vous pensez à votre milieu scolaire...
De quelle manière votre environnement influence-t-il l'implantation de la mesure?
De quelle manière le matériel disponible à votre école influence-t-il l'implantation de la mesure?
De quelle manière les élèves influencent-ils l'implantation de la mesure?
4. Depuis le début de l'implantation de la mesure, observez-vous des changements chez vos élèves?
Si oui, qu'observez-vous?
5. Quels défis anticipez-vous en ce qui concerne l'implantation de la mesure?
Relance :
Pourquoi pensez-vous que ce sera un défi?

6. L'implantation de la mesure a peut-être fait émerger de nouveaux besoins dans votre équipe. J'aimerais que vous me décriviez vos principaux besoins d'équipe en ce qui concerne la formation et l'accompagnement.

Relance :

- En ce qui concerne les outils de référence et la documentation, quels sont vos principaux besoins?

3^e PARTIE

- Avez-vous des éléments à ajouter?
- Je vous remercie pour votre participation. Vos réponses à l'entrevue nous permettront de mieux saisir les enjeux liés à l'implantation de la mesure 15023 « *À l'école, on bouge!* »
- Si tout se déroule bien, nous aurons à nouveau l'opportunité de discuter avec vous l'année prochaine pour recueillir vos perceptions après une année d'implantation de la mesure. Nous communiquerons avec vous en temps et lieu pour planifier le tout.
- Merci et bonne journée!
 - ✓ Image avec les codes des participants
 - ✓ Notes de l'interviewer numérisées
- S'assurer d'effacer les fichiers sur tous les appareils d'enregistrement. S'assurer ensuite que tout le matériel est de retour dans le sac de transport et le ranger au local A8-233-1.
- Remettre les formulaires de consentement à la coordonnatrice.

ANNEXE C – GUIDE DU GROUPE DE DISCUSSION (ÉLÈVES)

Groupe de discussion

1^{re} PARTIE

Bonjour,

Je te remercie d’avoir accepté de participer au groupe de discussion dans le cadre de l’étude *Analyse de l’implantation de la mesure 15023 : « À l’école, on bouge! »* menée par le Pr Sylvain Turcotte qui a été mandaté par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Tes parents ont accepté que nous puissions filmer et enregistrer les discussions d’aujourd’hui. Cela nous aidera à mieux comprendre ce que tu nous diras aujourd’hui et à ne rien oublier. Es-tu d’accord pour que nous puissions enregistrer les discussions?

Nous parlerons ensemble environ une heure. Cela te convient-il?

Je te poserai des questions sur les activités physiques proposées à ton école telles que les activités physiques proposées en classe, dans la cour d’école, dans le gymnase, entre autres. Je te demanderai également tes idées pour améliorer ces activités. Il est donc important que chacun se sente libre de parler. En tout temps, je m’attends à ce que...

- Tu participes aux discussions en levant la main;
- Tu écoutes les autres même si tu n’es pas d’accord avec leurs idées;
- Tu t’engages à ne pas répéter aux autres ce qui a été dit dans le local aujourd’hui.

Tu n’es jamais obligé de répondre à une question et tu as le droit de partir en tout temps si tu le désires.

Cela te convient-il? As-tu des questions avant de commencer? Je commencerai donc avec la première question.

2^e PARTIE

1. Pour commencer, j'aimerais que tu me parles des activités physiques proposées à ton école. Que penses-tu de ces activités?
2. Dis-moi quel est ton endroit préféré pour pratiquer des activités physiques durant tes journées d'école. Explique-moi pourquoi.
3. Qu'est-ce que ça t'apporte de faire des activités physiques à l'école?
4. Trouves-tu qu'il y a suffisamment d'opportunités pour pratiquer des activités physiques à ton école? Explique-moi pourquoi.
5. Si tu avais la possibilité de proposer des idées pour améliorer les activités, que proposerais-tu?
 Relances :
 Que proposerais-tu pour que les activités répondent aux besoins de tous?
 Que proposerais-tu pour un élève de ton âge?
 Que proposerais-tu pour que les activités soient plus adaptées pour les filles? /Pour les garçons?
 Que dirais-tu à tes enseignants de faire pour améliorer les activités?
6. Parmi les activités physiques que tu fais à l'école, lesquelles as-tu plus envie de refaire à l'extérieur des heures d'école? Pourquoi?
 Si tu n'as pas envie de refaire les activités à l'extérieur des heures d'école, explique-moi pourquoi.

3^e PARTIE

- Aimerais-tu ajouter quelque chose en lien avec nos discussions?
- Je te remercie pour ta participation. Tes réponses nous permettront de mieux comprendre les élèves lorsque nous proposerons des activités physiques à l'école.
- Merci et bonne journée!

ANNEXE D – VARIABLES - ENTREVUE

Portrait de l'école

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
1.2 Caractéristiques des élèves	Niveau d'activité physique	• ---	• Que prenez-vous en considération lorsque vous <u>planifiez vos activités</u> en lien avec la mesure ? (1.2, 1.3 et 2.2) Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?
	Intérêt et engagement	• ---	
	Niveau d'habiletés/aptitudes physiques	• ---	
	Sentiment de compétence	• ---	
1.3 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	Environnement bâti de l'école	• ---	• Est-ce que <u>l'environnement et les infrastructures</u> de votre école influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse. (1.3) • Est-ce que les <u>équipements</u> disponibles dans votre milieu influencent votre pratique dans l'implantation de la mesure? Expliquez votre réponse. (1.3)
	Équipements disponibles	• ---	
	Sécurité des lieux	• ---	

Mise en œuvre de la mesure

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.1 Caractéristiques des intervenants scolaires <i>Note : Variables à départager avec le groupe de discussion</i>	Rôle des autres intervenants scolaires	Partage du leadership (mobilisation, influence)	- De manière générale, <u>que pensez-vous de la mesure 15023</u> « <i>À l'école, on bouge!</i> »? (2.1) - Comment percevez-vous <u>l'engagement</u> de l'ensemble des intervenants scolaires de votre école dans l'implantation de la mesure? (2.1) Relance si le participant n'aborde pas le climat de travail : De quelle façon votre <u>climat de travail</u> influence-t-il l'implantation de la mesure? - Décrivez-moi <u>les rôles des différents intervenants scolaires</u> de votre école dans l'implantation de la mesure? (2.1) Relance si le participant n'aborde pas son propre rôle: Quel est <u>votre</u> rôle dans l'implantation de la mesure? Comment percevez-vous ce rôle? (2.1) - Comment décririez-vous les <u>conditions de travail</u> dans votre milieu qui vous permettent d'assumer votre rôle dans l'implantation de la mesure? (2.1)
	Conditions de travail des autres intervenants scolaires (libération, etc.)	---	
	Caractéristiques des intervenants scolaires impliqués	- Connaissance du rôle à jouer - Sentiment de compétence lors de la planification/mise en œuvre des activités - Connaissances en lien avec la mesure - Croyances et motivations - Perception par rapport au réalisme de la mesure - Perception par rapport à l'importance d'intervenir dans le domaine de l'activité physique - Perception sur les effets potentiels associés à cette mesure ↳ Effet bénéfique sur la réussite éducative - Motivation à s'engager ↳ Proportion des acteurs ayant souhaité s'engager dans le projet (enseignants titulaires, personnel en service de garde scolaire, autres intervenants scolaires) ↳ Degré d'engagement des enseignants en EPS ↳ Résistance rencontrée chez les intervenants	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.2 Caractéristiques de l'intervention <i>Note : Variables à départager avec le groupe de discussion</i>	Activités appropriées pour les élèves	• Attrait • Difficulté • Variété	• Que prenez-vous en considération lorsque vous <u>planifiez vos activités</u> en lien avec la mesure ? (1.2, 1.3 et 2.2) Relance au besoin après chaque élément de réponse : Qu'est-ce qui vous a amené à considérer cet élément?
	Activités permettant une certaine flexibilité ou adaptabilité	• ---	
	Activités tenant compte des conditions météorologiques	• ---	
	Activités appuyées par la documentation scientifique	• ---	
	Portée des activités	• École • Famille • Communauté	
	Évaluation des activités pour en valider l'efficacité	• ---	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.3 Processus d'implantation	Démarche d'implantation	• Portrait de la situation avant d'élaborer des moyens • Activités formelles pour déterminer les moyens à employer ↳ Consultations ↳ Partage ↳ Suggestions • Moyens employés pour favoriser l'implantation ↳ Libération de la personne responsable de la mise en œuvre ou inclusion dans sa tâche ↳ Rencontres particulières pour la mise en œuvre avec l'équipe-école ↳ Temps accordé à différents acteurs ↳ Séances d'information sur la mesure ↳ Partage d'information sur les différentes ressources disponibles pour que les élèves soient physiquement actifs ↳ Points ajoutés lors de rencontres statutaires pour mobiliser l'équipe-école ↳ Constitution d'un comité de planification et de suivi • Planification des moyens à mettre en œuvre	• Quelles <u>actions concrètes</u> ont été mises en place dans <u>votre milieu</u> pour implanter la mesure? Décrivez la démarche d'implantation. (2.3) • Dans le processus d'implantation, <u>quel soutien</u> l'ensemble des intervenants scolaires de votre école a-t-il reçu? (2.3)
	Stratégies de mobilisation de l'équipe-école	• Actions pour diminuer la résistance de la part des membres de l'équipe-école • Interventions auprès des membres de l'équipe-école pour faire valoir les bienfaits de la PRAP sur la réussite éducative	• Selon vous, quel est le rôle de la <u>direction</u> dans l'implantation de la mesure? (2.3)
	Soutien offert aux intervenants scolaires	• ---	• À quel point êtes-vous <u>satisfait du processus d'implantation</u> dans votre milieu jusqu'à maintenant? Expliquez votre réponse. (2.3)
	Rôle de la direction de l'établissement scolaire	• Leadership	
	Collaboration entre les intervenants scolaires	• ---	
	Activités répondant aux besoins des intervenants scolaires et des élèves	• ---	
	Degré de satisfaction des intervenants scolaires et des élèves	• ---	
	Soutien obtenu pour l'implantation	• Commission scolaire • Collaborations et partenariats ↳ Autres écoles ↳ Autres commissions scolaires ↳ Acteurs locaux	
	Évaluation de l'implantation de la mesure	• Suivi de la mise en œuvre • Modifications envisagées	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
2.5 Formation, documentation et accompagnement	Outils de référence accessibles et utilisés dans les milieux scolaires (p. ex. Force 4)	• ---	- Quelles <u>formations</u> ou quel <u>accompagnement</u> avez-vous reçus dans l'implantation de la mesure? (2.5) Relance : Quelle <u>influence</u> ces formations ou cet accompagnement ont-ils eu <u>sur votre pratique</u>? - Quels <u>outils de référence</u> ou <u>documentation</u> avez-vous utilisés dans l'implantation de la mesure? (2.5) Relance : Quelle <u>influence</u> ces outils ou cette documentation ont-ils eu <u>sur votre pratique</u>?
	Formations offertes	- Nature - Nombre - Durée - Intervenants visés	
	Accompagnement professionnel des intervenants	- Nature - Nombre - Durée - Intervenants visés	
	Caractéristiques des acteurs externes qui soutiennent le milieu (RSEQ, Fillactive, milieu universitaire, entre autres).	• ---	

Pérennisation de la mesure et liens avec d'autres politiques

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS D'ENTREVUE
4.1 Pérennisation des interventions (2020-2021)	Mesures structurantes mises en place dans le milieu scolaire	• ---	À venir en 2020-2021...
	Actions privilégiées par l'équipe-école en considérant la réduction progressive du financement	• ---	
	Autonomisation des intervenants scolaires en matière d'intervention	• ---	
	Facteurs facilitant et obstacles identifiés par les intervenants scolaires et les élèves dans la poursuite de l'implantation de la mesure	• ---	
	Intégration de l'activité physique dans la vie quotidienne (transfert dans l'environnement de l'élève)	• ---	
4.2 Réussite scolaire	Perception des enseignants par rapport aux prédispositions aux apprentissages des élèves suite aux activités	- Comportement en classe (calme, détendu, agité, etc.) - Bien-être (anxiété, stress) - Attention (capacité de concentration) - Apprentissage (capacité de mémorisation)	De façon générale, quels <u>impacts</u> l'implantation de la mesure a-t-elle <u>sur vos élèves</u> jusqu'à maintenant? (4.2)

ANNEXE E – VARIABLES – GROUPE DE DISCUSSION (INTERVENANTS)

Portrait de l'école

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX INTERVENANTS
1.2 Caractéristiques des élèves	Genre	- Filles - Garçons	Lorsque vous pensez à votre milieu scolaire... De quelle manière votre <u>environnement</u> influence-t-il l'implantation de la mesure? (1.3) De quelle manière <u>le matériel</u> disponible à votre école influence-t-il l'implantation de la mesure? (1.3) De quelle manière les <u>élèves</u> influencent-ils l'implantation de la mesure? (1.2)
	Caractéristiques d'inclusion	---	
1.3 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	Environnement bâti de l'école	---	
	Équipements disponibles	---	
	Sécurité des lieux	---	

Mise en œuvre de la mesure

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX INTERVENANTS
2.1 Caractéristiques des intervenants scolaires <i>Note : Variables à départager avec l'entrevue</i>	Rôle des autres intervenants scolaires	Partage du leadership (mobilisation, influence)	Parlez-moi de la <u>façon dont votre équipe-école a procédé pour implanter la mesure</u> cette année. (2.1) Relances : De quelles façons les membres de votre équipe facilitent-ils l'implantation de la mesure? Quelles conditions de travail ont particulièrement favorisé la mise en œuvre de la mesure à votre école?
	Conditions de travail des autres intervenants scolaires (libération, etc.)	---	
	Caractéristiques des intervenants scolaires impliqués	- Connaissance du rôle à jouer - Sentiment de compétence lors de la planification/mise en œuvre des activités - Connaissances en lien avec la mesure - Croyances et motivations - Perception par rapport au réalisme de la mesure - Perception par rapport à l'importance d'intervenir dans le domaine de l'activité physique - Perception sur les effets potentiels associés à cette mesure ↳ Effet bénéfique sur la réussite éducative - Motivation à s'engager ↳ Proportion des acteurs ayant souhaité s'engager dans le projet (enseignants titulaires, personnel en service de garde scolaire, autres intervenants scolaires) ↳ Degré d'engagement des enseignants en EPS ↳ Résistance rencontrée chez les intervenants	
2.2 Caractéristiques de l'intervention <i>Note : Variables à départager avec l'entrevue</i>	Activités appropriées pour les élèves	- Attrait - Difficulté - Variété	Quel est votre constat actuel à propos des <u>activités</u> proposées aux élèves? (2.2) Relances : À quel point êtes-vous satisfaits des activités proposées? Qu'aimeriez-vous modifier?
	Activités permettant une certaine flexibilité ou adaptabilité	---	
	Activités tenant compte des conditions météorologiques	---	
	Activités appuyées par la documentation scientifique	---	
	Portée des activités	- École - Famille - Communauté	
	Évaluation des activités pour en valider l'efficacité	---	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX INTERVENANTS
2.3 Processus d'implantation	Démarche d'implantation	• Portrait de la situation avant d'élaborer des moyens • Activités formelles pour déterminer les moyens à employer ↳ Consultations ↳ Partage ↳ Suggestions • Moyens employés pour favoriser l'implantation ↳ Libération de la personne responsable de la mise en œuvre ou inclusion dans sa tâche ↳ Rencontres particulières pour la mise en œuvre avec l'équipe-école ↳ Temps accordé à différents acteurs ↳ Séances d'information sur la mesure ↳ Partage d'information sur les différentes ressources disponibles pour que les élèves soient physiquement actifs ↳ Points ajoutés lors de rencontres statutaires pour mobiliser l'équipe-école ↳ Constitution d'un comité de planification et de suivi • Planification des moyens à mettre en œuvre	• Quels <u>défis</u> anticipez-vous en ce qui concerne l'<u>implantation</u> de la mesure? (2.3) Relance : Pourquoi pensez-vous que ce sera un défi?
	Stratégies de mobilisation de l'équipe-école	• Actions pour diminuer la résistance de la part des membres de l'équipe-école • Interventions auprès des membres de l'équipe-école pour faire valoir les bienfaits de la PRAP sur la réussite éducative	
	Soutien offert aux intervenants scolaires	• ---	
	Rôle de la direction de l'établissement scolaire	• Leadership	
	Collaboration entre les intervenants scolaires	• ---	
	Activités répondant aux besoins des intervenants scolaires et des élèves	• ---	

	Degré de satisfaction des intervenants scolaires et des élèves	• ---	
	Soutien obtenu pour l'implantation	• Commission scolaire • Collaborations et partenariats ↳ Autres écoles ↳ Autres commissions scolaires ↳ Acteurs locaux	
	Évaluation de l'implantation de la mesure	• Suivi de la mise en œuvre • Modifications envisagées	
2.5 Formation, documentation et accompagnement	Outils de référence accessibles et utilisés dans les milieux scolaires (ex. Force 4)	• ---	• L'implantation de la mesure a peut-être fait émerger de nouveaux besoins dans votre équipe. J'aimerais que vous me décriviez vos principaux <u>besoins d'équipe</u> en ce qui concerne la <u>formation et l'accompagnement</u>. (2.5) Relance : En ce qui concerne les <u>outils de référence et la documentation</u>, quels sont vos principaux besoins?
	Formations offertes	• Nature • Nombre • Durée • Intervenants visés	
	Accompagnement professionnel des intervenants	• Nature • Nombre • Durée • Intervenants visés	

Pérennisation de la mesure et liens avec d'autres politiques

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX INTERVENANTS
4.1 Pérennisation des interventions (2020-2021)	Mesures structurantes mises en place dans le milieu scolaire	• ---	À venir en 2020-2021
	Actions privilégiées par l'équipe-école en considérant la réduction progressive du financement	• ---	
	Autonomisation des intervenants scolaires en matière d'intervention	• ---	
	Facteurs facilitant et obstacles identifiés par les intervenants scolaires et les élèves dans la poursuite de l'implantation de la mesure	• ---	
	Intégration de l'activité physique dans la vie quotidienne (transfert dans l'environnement de l'élève)	• ---	
4.2 Réussite scolaire	Perception des enseignants par rapport aux prédispositions aux apprentissages des élèves suite aux activités	• Comportement en classe (calme, détendu, agité, etc.) • Bien-être (anxiété, stress) • Attention (capacité de concentration) • Apprentissage (capacité de mémorisation)	• Depuis le début de l'implantation de la mesure, <u>observez-vous des changements chez vos élèves?</u> Si oui, qu'observez-vous? (4.2)

ANNEXE F – VARIABLES – GROUPE DE DISCUSSION (ÉLÈVES)

Portrait de l'école

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX ÉLÈVES
1.2 Caractéristiques des élèves	Âge	• Préscolaire • 1er cycle • 2e cycle • 3e cycle	• Si tu avais la possibilité de proposer <u>des idées pour améliorer les activités</u>, que proposerais-tu? Relances : Que proposerais-tu pour que les activités répondent aux <u>besoins de tous</u>? (1.2) Que proposerais-tu pour un <u>élève de ton âge</u>? (1.2) Que proposerais-tu pour que les activités soient plus adaptées pour les <u>filles</u>? / Pour les <u>garçons</u>? (1.2)
	Genre	• Filles • Garçons	
1.3 Environnement bâti et équipement en lien avec la pratique de l'activité physique	Environnement bâti de l'école	• ---	• Dis-moi quel est ton <u>endroit</u> préféré pour <u>pratiquer des activités physiques</u> durant tes journées d'école. Explique-moi pourquoi. (1.3)
	Équipement disponible	• ---	
	Sécurité des lieux	• ---	

Mise en œuvre de la mesure

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX ÉLÈVES
2.1 Caractéristiques des intervenants scolaires <i>Note : Variables à départager avec l'entrevue</i>	Rôle des autres intervenants scolaires	Partage du leadership (mobilisation, influence)	Si tu avais la possibilité de proposer des idées pour <u>améliorer les activités</u>, que proposerais-tu? Relance : Que dirais-tu à tes enseignants <u>de faire</u> pour améliorer les activités? (2.1)
	Conditions de travail des autres intervenants scolaires (libération, etc.)	---	
	Caractéristiques des intervenants scolaires impliqués	- Connaissance du rôle à jouer - Sentiment de compétence lors de la planification/mise en œuvre des activités - Connaissances en lien avec la mesure - Croyances et motivations - Perception par rapport au réalisme de la mesure - Perception par rapport à l'importance d'intervenir dans le domaine de l'activité physique - Perception sur les effets potentiels associés à cette mesure ↳ Effet bénéfique sur la réussite éducative - Motivation à s'engager ↳ Proportion des acteurs ayant souhaité s'engager dans le projet (enseignants titulaires, personnel en service de garde scolaire, autres intervenants scolaires) ↳ Degré d'engagement des enseignants en EPS ↳ Résistances rencontrée chez les intervenants	

Mise en œuvre de la mesure (suite)

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX ÉLÈVES
2.2 Caractéristiques de l'intervention <i>Note : Variables à départager avec l'entrevue</i>	Moyens mis en œuvre pour permettre à tous les élèves d'être actif au moins 60 minutes par jour	- Nouvelles plages horaire (calendrier quotidien) - Récréations - Nombre de récréations ↳ Temps alloué aux récréations (En avant-midi et en après-midi) - Cours d'EPS ↳ Nombre de minutes par cycle - Activités physiques en classe ↳ Pausas actives en classe ↳ Activités d'apprentissage qui mettent les élèves en action - Moments de la journée où tous les élèves sont actifs en même temps (excepté les récréations) ↳ Fréquence - Offre d'activités physiques au service de garde ou lors de la surveillance du dîner ↳ Avant le début des classes ↳ Pendant le dîner ↳ Après la fin des classes - Autres moyens (ex. transport actif)	- Pour commencer, <u>j'aimerais que tu me parles des activités physiques</u> proposées à ton école. Que penses-tu de ces activités? (2.2) - Trouves-tu qu'il y a suffisamment d'<u>opportunités pour pratiquer des activités physiques</u> à ton école? Explique-moi pourquoi. (2.2) - Parmi les activités physiques que tu fais à l'école, lesquelles as-tu plus envie de <u>refaire à l'extérieur</u> des heures d'école? Pourquoi? (2.2) Si tu n'as pas envie de refaire les activités à l'extérieur des heures d'école, explique-moi pourquoi.
	Activités appropriées pour les élèves	- Attrait - Difficulté - Variété	
	Activités permettant une certaine flexibilité ou adaptabilité	---	
	Activités tenant compte des conditions météorologiques	---	
	Activités appuyées par la documentation scientifique	---	
	Portée des activités	- École - Famille - Communauté	
	Évaluation des activités pour en valider l'efficacité	---	

Pérennisation de la mesure et liens avec d'autres politiques

THÉMATIQUES	VARIABLES	SOUS-VARIABLES	QUESTIONS ADRESSÉES AUX ÉLÈVES
4.1 Pérennisation des interventions (2020-2021)	Mesures structurantes mises en place dans le milieu scolaire	---	À venir en 2020-2021
	Actions privilégiées par l'équipe-école en considérant la réduction progressive du financement	---	
	Autonomisation des intervenants scolaires en matière d'intervention	---	
	Facteurs facilitant et obstacles identifiés par les intervenants scolaires et les élèves dans la poursuite de l'implantation de la mesure	---	
	Intégration de l'activité physique dans la vie quotidienne (transfert dans l'environnement de l'élève)	---	
4.2 Réussite scolaire	Perception des élèves par rapport à leurs prédispositions aux apprentissages suite aux activités	- Comportement en classe (calme, détendu, agité, etc.) - Bien-être (anxiété, stress) - Attention (capacité de concentration) - Apprentissage (capacité de mémorisation)	Qu'est-ce que ça t'apporte de faire des activités physiques à l'école? (4.2)

ANNEXE G – APPROBATION ÉTHIQUE



Sherbrooke, le 5 novembre 2018

M. Sylvain Turcotte
Professeur
FASAP Kinanthropologie
Université de Sherbrooke

N/Réf. 2018-1815/Turcotte

Objet : Approbation finale de votre projet de recherche

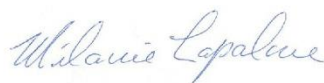
Monsieur,

Le Comité d'éthique de la recherche – Éducation et sciences sociales a reçu les clarifications ou les modifications demandées concernant votre projet de recherche intitulé « **Analyse de l'implantation de la mesure 15023 "À l'école, on bouge!"** » (projet financé par le MEES - Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Entente : 350035948).

Le comité a le plaisir de vous informer que votre projet de recherche a été **approuvé**.

Cette approbation étant **valide jusqu'au 5 novembre 2019**, il est de votre responsabilité de remplir le formulaire de suivi que nous vous ferons parvenir annuellement. Il est également de votre responsabilité d'aviser le comité de toute modification au projet de recherche ou de la fin de votre projet.

Le comité vous remercie d'avoir soumis votre demande d'approbation à son attention et vous souhaite, Monsieur, le plus grand succès dans la réalisation de cette recherche.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Mélanie Lapalme'.

Mme Mélanie Lapalme
Présidente du CÉR - Éducation et sciences sociales
Professeure au département de psychoéducation
Faculté d'éducation

c. c. Vice-décanat à la recherche
Directeur ou directrice de recherche (le cas échéant)
Service d'appui à la recherche, à l'innovation et à la création (le cas échéant)